



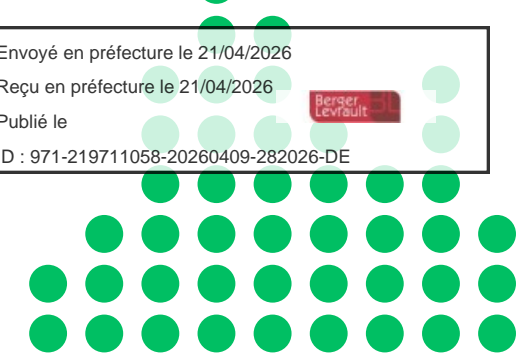
VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

Ville de **BASSE-TERRE**

Capitale régionale

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2026

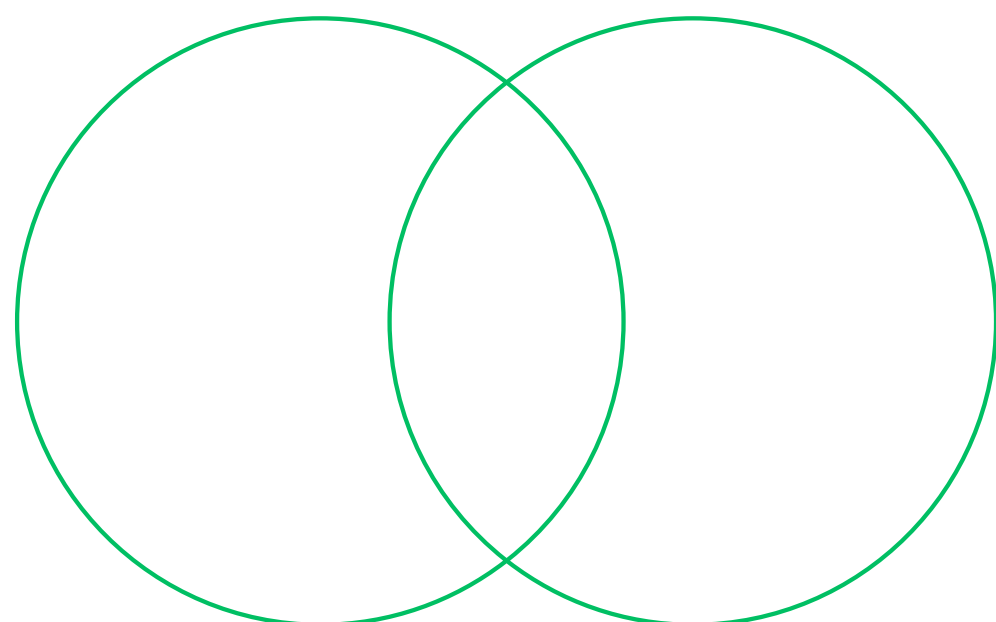




ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026

SOMMAIRE



Préambule *p.5*

1) Contexte économique et budgétaire *p.8*

2) Orientations stratégiques du mandat 2026-2032 *p.33*

3) Analyse financière et structure des budgets *p.39*

4) Programmation pluriannuelle d'investissement et de fonctionnement *p.45*

5) Orientations budgétaires 2026 *p.48*

Conclusion *p.75*

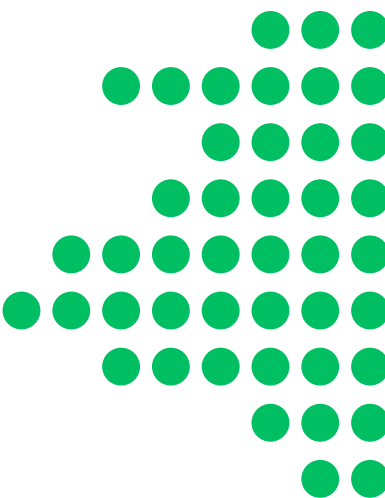
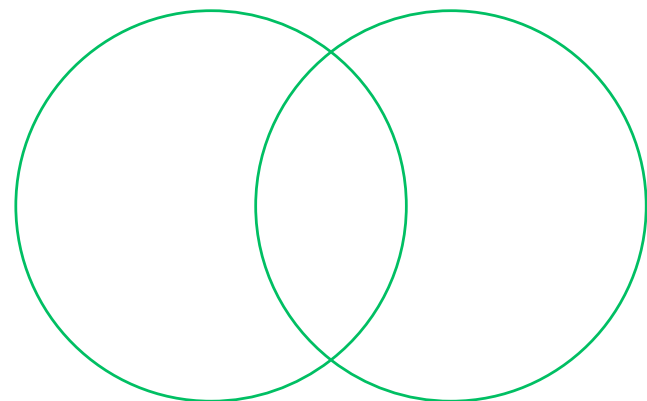
Avant-propos

La présentation du rapport d'orientation budgétaire-ROB et le débat qui doit impérativement se tenir, constituent une étape essentielle de la procédure budgétaire de notre collectivité. Le contenu du Rapport d'Orientation Budgétaire-ROB a été modifié par la loi du 7 Août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république (Loi NOTRe) et sert de support au Débat d'Orientation Budgétaire-DOB.

L'article L. 5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) rend obligatoire la tenue d'un débat d'orientations budgétaires dans un délai de dix semaines précédant le vote du budget primitif.

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



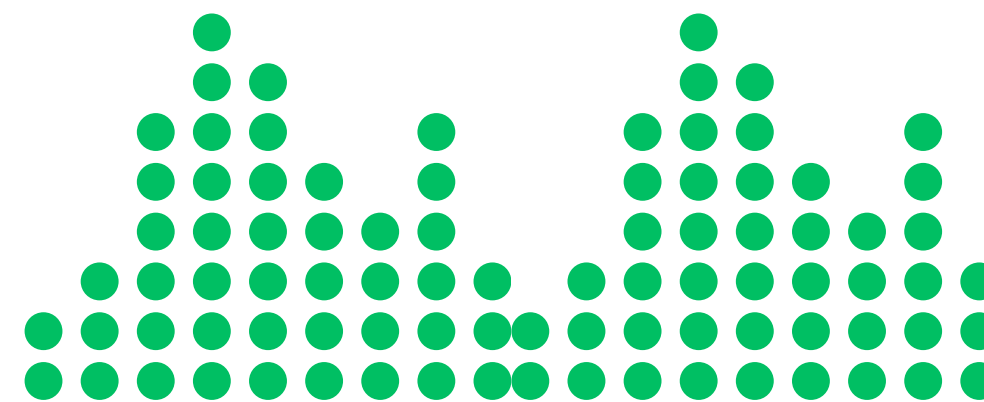
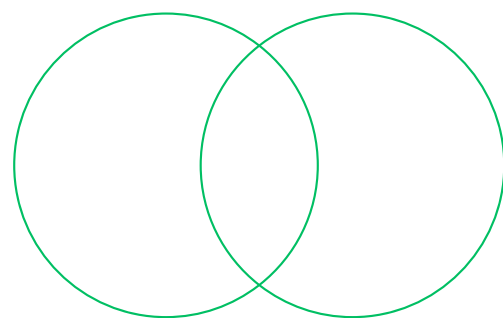
L'article D2312-3 du CGCT prévoit explicitement le contenu de ce rapport, afin de garantir la transparence et la responsabilité financière des collectivités.

Le ROB doit ainsi comporter les informations suivantes :

- Les orientations budgétaires envisagées par la commune portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement ;
- La présentation des engagements pluriannuels, notamment les orientations envisagées en matière de programmation d'investissement comportant une prévision des dépenses et des recettes ;
- Une présentation de la structure des effectifs et de l'évolution des dépenses de personnel.

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026

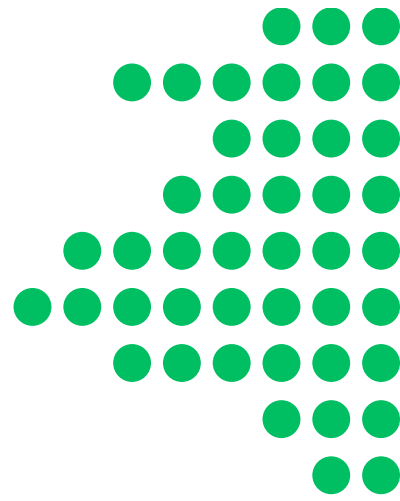


PRÉAMBULE

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité des orientations engagées par la Ville de Basse-Terre, dans un contexte économique et financier toujours contraint. La collectivité poursuit la mise en œuvre d'une stratégie budgétaire à la fois responsable et ambitieuse, structurée autour de trois piliers majeurs : l'Agenda 2030, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2025-2035 et le programme d'actions financier annuel.

L'Agenda 2030 inscrit le territoire dans une trajectoire de transition durable. Les actions engagées visent à renforcer la résilience écologique de la commune, à maîtriser les consommations énergétiques et à préserver les ressources naturelles. À travers cette démarche, la municipalité affirme sa volonté de promouvoir un modèle de développement plus sobre, inclusif et respectueux de son environnement.

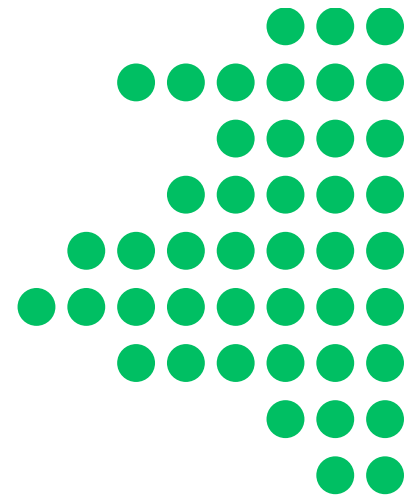
Le Plan Pluriannuel d'Investissement 2025-2035 constitue le socle de la stratégie de développement de la Ville. Il structure les priorités d'investissement autour de la modernisation des équipements publics, de la requalification urbaine, du soutien au développement économique et de la sécurisation des infrastructures. Dans un contexte de ressources contraintes, la programmation des investissements s'inscrit dans une logique de soutenabilité financière et de mobilisation de cofinancements.



Le programme d'actions financier annuel définit les priorités immédiates en faveur des Basse-Terriens. Il dresse l'ensemble des actions prévues sur l'année et qui vise à répondre efficacement aux besoins du quotidien tout en garantissant une gestion rigoureuse et une optimisation des dépenses publiques.

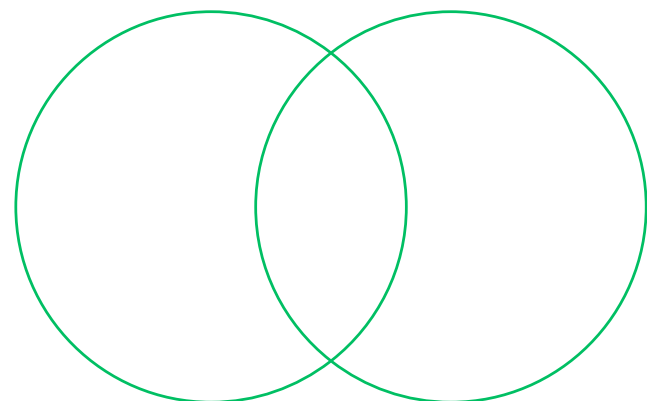
Afin d'articuler les trois piliers de sa stratégie budgétaire, la Ville de Basse-Terre, engage à compter de l'exercice 2026, la mise en place d'autorisations de programme et de crédits de paiement (AP-CP). Ce dispositif budgétaire permet de dissocier l'engagement des dépenses d'investissement de leur financement effectif dans le temps.

Les autorisations de programme (AP) fixent le montant global des dépenses pouvant être engagées pour une opération, tandis que les crédits de paiement (CP) correspondent aux montants effectivement mobilisés chaque année pour en assurer l'exécution.



ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



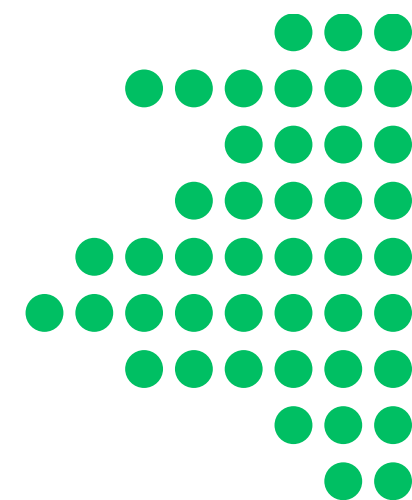
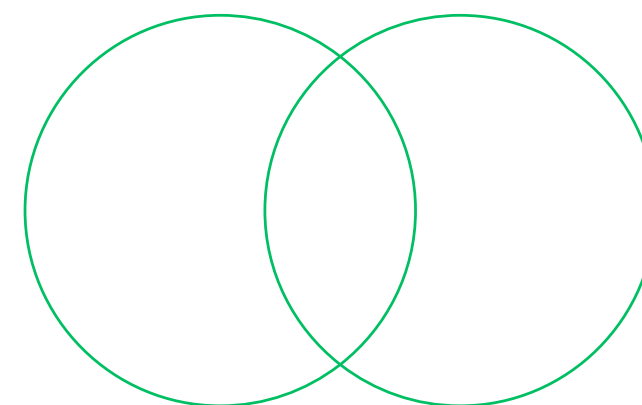
La mise en œuvre des AP-CP répond à plusieurs enjeux majeurs pour la collectivité :

- améliorer la lisibilité et la transparence de la programmation pluriannuelle des investissements ;
- sécuriser le pilotage financier des opérations, en adaptant leur rythme de réalisation aux capacités budgétaires de la Ville ;
- optimiser la gestion de la trésorerie et du recours à l'emprunt ;
- fiabiliser l'exécution budgétaire en limitant les reports de crédits.

Ce dispositif constitue ainsi un levier essentiel pour garantir la soutenabilité du PPI et renforcer la capacité de la Ville à conduire ses projets structurants dans un cadre financier maîtrisé et durable.

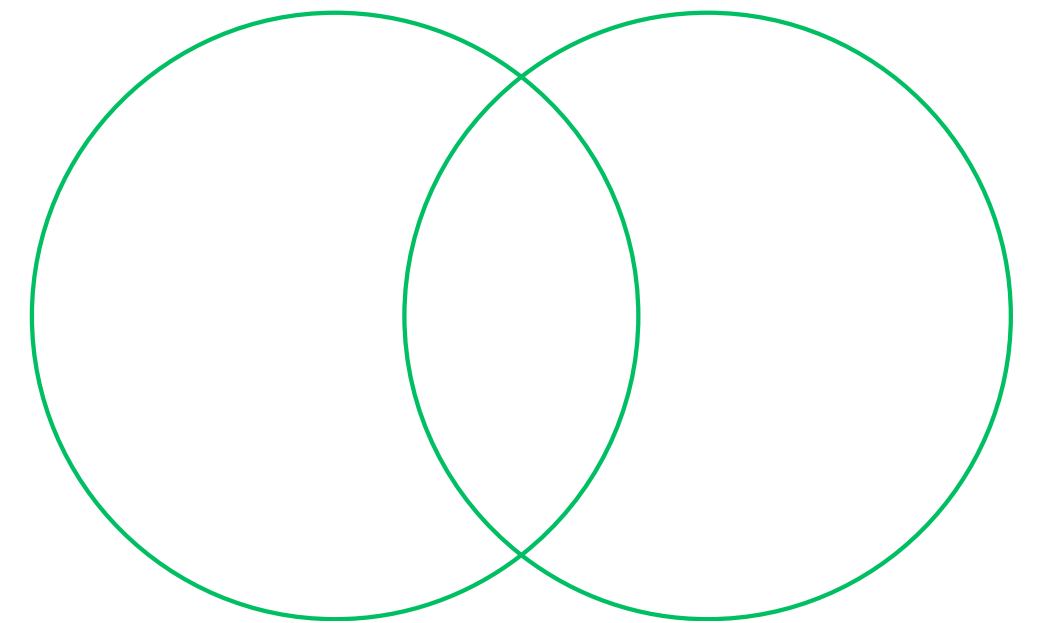
ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026

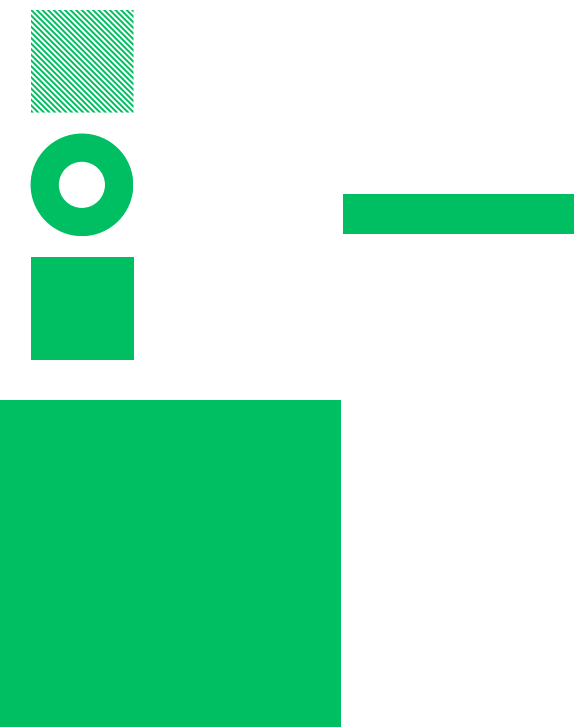


ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



CONTEXTE ECONOMIQUE ET BUDGETAIRE



L'année 2026 s'inscrit dans un environnement économique international marqué par une stabilisation progressive de l'inflation, mais demeurant fortement exposé aux incertitudes géopolitiques et aux tensions structurelles.

La croissance mondiale est estimée autour de 3 %, avec des dynamiques contrastées selon les régions. Si certaines économies émergentes conservent un niveau d'activité soutenu, les économies avancées enregistrent une croissance plus modérée, dans un contexte de ralentissement de l'investissement et de normalisation des politiques monétaires.

L'inflation, après les niveaux élevés observés entre 2022 et 2024, poursuit sa décrue et tend à se stabiliser autour de 2 % à 2,5 % dans les pays développés. Toutefois, cette stabilisation reste fragile et exposée à des facteurs de volatilité, notamment liés aux marchés de l'énergie et aux tensions sur certaines chaînes d'approvisionnement.



Les principales banques centrales, en particulier la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne, amorcent un cycle d'assouplissement prudent de leur politique monétaire. Néanmoins, les conditions de financement demeurent globalement plus restrictives qu'avant la crise inflationniste, avec des taux d'intérêt encore élevés qui pèsent sur l'investissement public et privé.

Par ailleurs, le contexte international reste marqué par des incertitudes géopolitiques persistantes (conflits internationaux, recomposition des échanges commerciaux, tensions sur les ressources énergétiques), susceptibles d'affecter la stabilité des marchés et la dynamique économique mondiale.

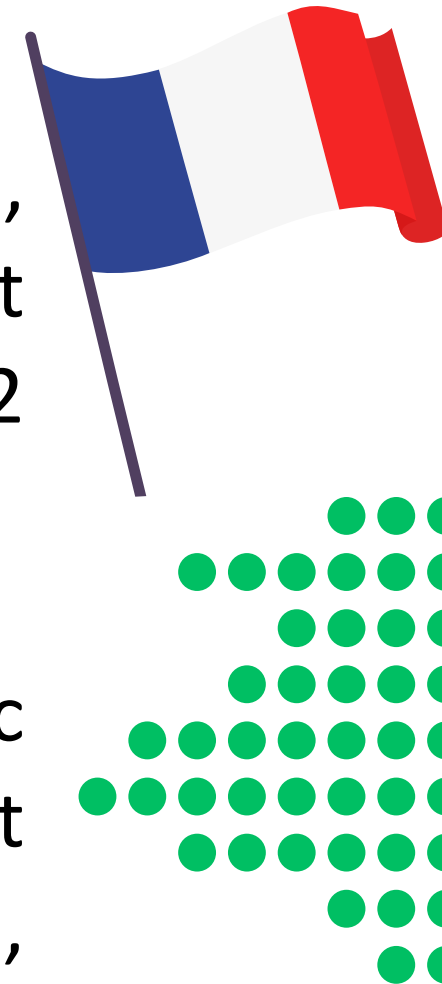
En zone euro, la croissance demeure modérée, comprise entre 1 % et 1,3 %, dans un environnement contraint par ces incertitudes, ainsi que par une reprise encore fragile de la demande intérieure. L'ensemble de ces facteurs a des répercussions directes sur l'économie française et, par conséquent, sur les finances des collectivités territoriales, notamment à travers l'évolution des coûts, des conditions de financement et des recettes fiscales.



Au niveau national, l'année 2026 s'inscrit dans un contexte budgétaire et institutionnel marqué par des incertitudes accrues. L'adoption des lois financières récentes, notamment la loi de finances, s'est inscrite dans un climat politique contraint, traduisant des difficultés à dégager des majorités stables et à inscrire les finances publiques dans une trajectoire pleinement lisible à moyen terme.

Sur le plan macroéconomique, la croissance économique française demeure modérée, estimée autour de 1 % à 1,2 %, dans un contexte de ralentissement de la demande et d'incertitudes persistantes. L'inflation, après les niveaux élevés observés entre 2022 et 2024, poursuit sa décrue et devrait se stabiliser autour de 2 %.

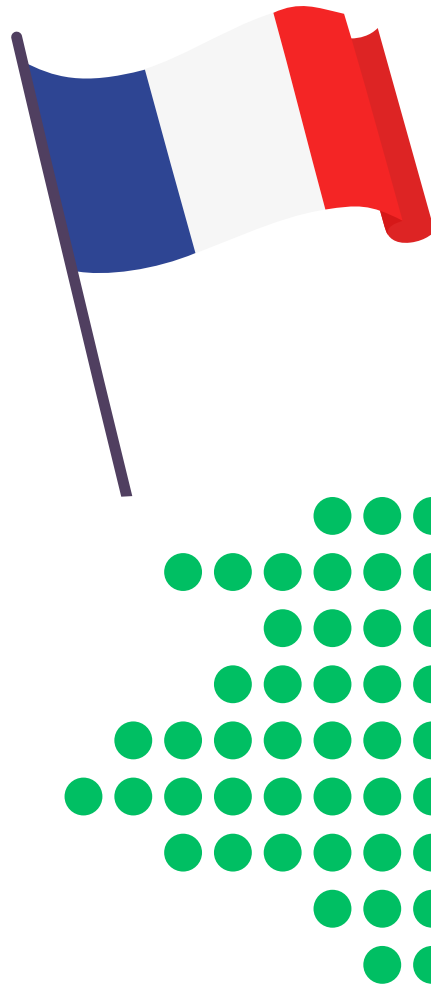
Parallèlement, la situation des finances publiques reste dégradée. Le déficit public devrait se maintenir à un niveau élevé, autour de 4,5 % à 5 % du produit intérieur brut (PIB), tandis que la dette publique dépasse désormais 110 % du PIB. Dans ce contexte, la maîtrise de la dépense publique constitue un objectif prioritaire pour l'État avec une volonté affirmée de réduction du déficit public.



Cette orientation se traduit par un encadrement renforcé de la dépense publique, incluant les collectivités territoriales, appelées à contribuer à l'effort national de maîtrise des finances publiques. Les concours financiers de l'État devraient globalement évoluer de manière contenue, dans un cadre budgétaire contraint. Toutefois, les modalités d'évolution de ces concours restent marquées par une certaine incertitude, liée aux arbitrages budgétaires nationaux et aux priorités définies par l'État.

Par ailleurs, le contexte politique et économique national, en interaction avec les tensions internationales, génère des externalités susceptibles d'affecter les finances locales :

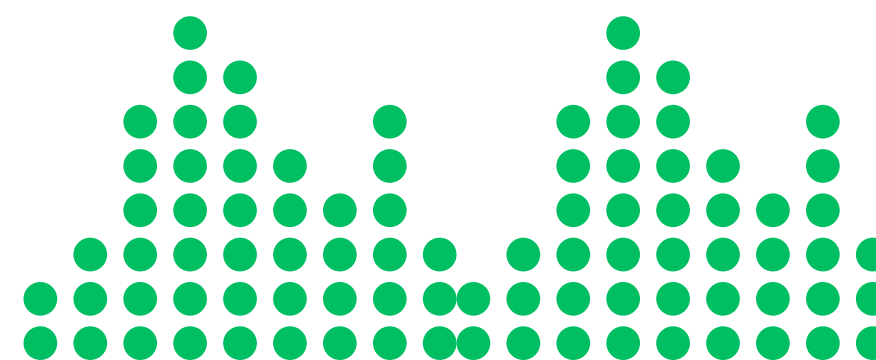
- une visibilité réduite sur l'évolution des ressources des collectivités ;
- un impact potentiel sur la confiance des acteurs économiques et sur la dynamique de l'investissement ;
- des conditions de financement plus exigeantes, avec des taux d'intérêt se maintenant à des niveaux supérieurs à ceux observés avant 2022 (de l'ordre de 3 % à 4 % pour les emprunts des collectivités).



CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE EN OUTRE-MER ET EN GUADELOUPE

Les territoires Outre-mer présentent des spécificités structurelles qui influencent fortement leur situation économique et financière. Ils demeurent confrontés à un niveau de coût de la vie supérieur à celui de l'Hexagone, ainsi qu'à une forte dépendance aux importations, qui accentue leur exposition aux fluctuations des prix internationaux et aux tensions sur les chaînes d'approvisionnements.

En Guadeloupe, la situation économique reste marquée par des fragilités persistantes. Le taux de chômage s'établit autour de 17 %, soit un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale. Par ailleurs, la croissance économique demeure modérée et dépend fortement de secteurs sensibles aux aléas conjoncturels, notamment le tourisme, l'agriculture et le commerce.

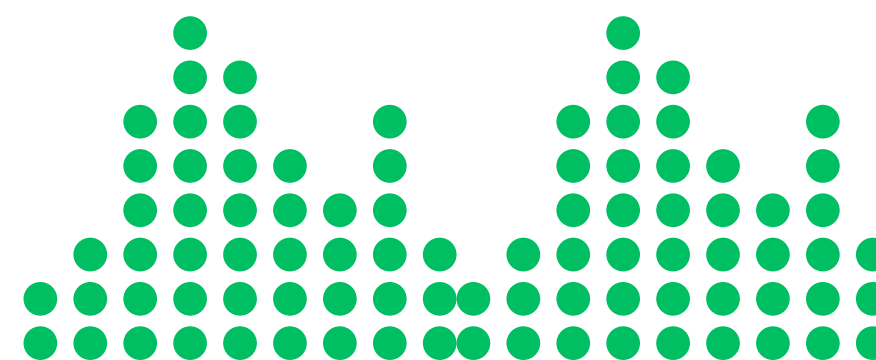


CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET BUDGÉTAIRE EN OUTRE-MER ET EN GUADELOUPE

À ces difficultés conjoncturelles s'ajoutent des évolutions structurelles majeures, en particulier en matière démographique. La Guadeloupe connaît une baisse régulière de sa population, estimée à environ -0,5 % à -1 % par an ces dernières années, combinée à un vieillissement marqué de la population. La part des personnes âgées de plus de 60 ans dépasse désormais 30 % de la population, traduisant une évolution rapide de la structure démographique du territoire.

Ces évolutions engendrent des conséquences importantes pour les collectivités :

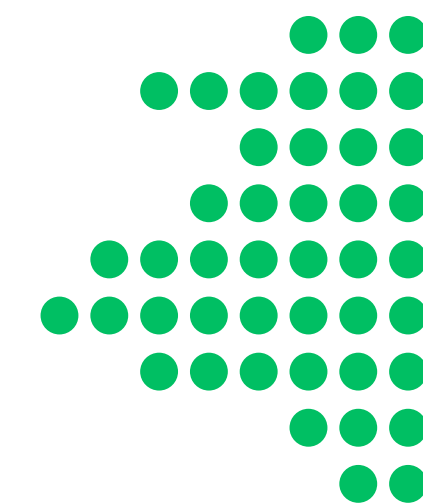
- une augmentation des besoins en services à la personne et en politiques sociales ;
- une transformation des besoins en équipements publics ;
- un impact direct sur les ressources financières, notamment via les dotations indexées sur la population.



À l'échelle communale, la Ville de Basse-Terre s'inscrit dans ces dynamiques démographiques et économiques, avec des enjeux renforcés liés à son statut de capitale régionale et ville centre de Grand Sud Caraïbes.

Après une décennie de diminution continue de sa population, la commune enregistre depuis 2022 une stabilisation démographique, avec une population estimée à environ 9 400 habitants. Cette évolution constitue un signal encourageant, bien que la dynamique globale demeure fragile.

Cette stabilisation démographique représente à la fois un enjeu et une opportunité pour la collectivité, notamment en matière de maintien de ses ressources fiscales et de ses dotations, dont les modalités de calcul reposent en partie sur la population.



Sur le plan budgétaire, la Ville doit composer avec :

- une évolution contrainte de ses recettes de fonctionnement, dans un contexte de faible dynamisme des bases fiscales ;
- une dépendance significative aux concours financiers de l'État, en particulier à la dotation globale de fonctionnement (DGF) ;
- des charges de fonctionnement structurellement élevées, liées aux spécificités du territoire et aux besoins de la population.

Ainsi, dans ce contexte, la Ville de Basse-Terre doit inscrire son action dans un équilibre exigeant entre réponse aux besoins croissants de la population, adaptation aux mutations démographiques et maintien de ses équilibres financiers, dans un environnement où les marges de manœuvre demeurent limitées.

CONTEXTE BUDGÉTAIRE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

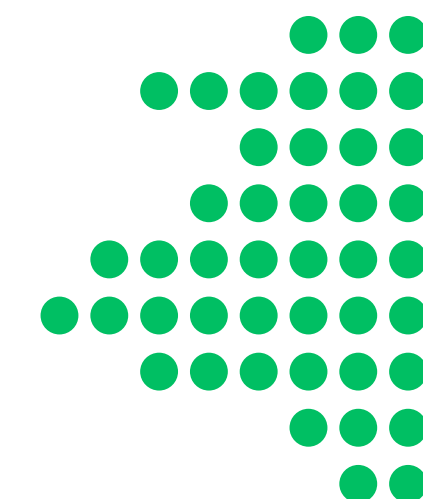
Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE



L'analyse financière rétrospective

<i>En euros</i>	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes de Gestion	21 577 746,22	22 634 260,58	23 995 839,61	23 739 943,66	25 372 267,16
Dépenses de Gestion	19 098 575,59	20 277 054,67	21 260 907,89	21 982 783,14	22 970 465,59
Épargne de Gestion	2 479 171	2 357 206	2 734 932	1 757 161	2 401 802
Produits Financières	3,06	3,67	4,59	6,89	6,89
Frais Financiers	132 748,81	118 921,60	114 931,79	117 932,66	76 239,74
Épargne Brute	2 346 425	2 238 288	2 620 005	1 639 235	2 325 569
Emprunts et Dettes assimilées	641 744,28	659 315,78	664 650,47	691 518,44	722 310,14
Épargne Nette	1 704 681	1 578 972	1 955 354	947 716	1 603 259
Recettes d'Inv.(hors dette)	2 167 269	1 956 147	1 706 151	1 817 223	910 995
Dépenses d'Inv.(hors dette)	981 474	1 833 687	2 486 827	2 899 737	4 970 608
Résultat de Clôture au 31/12	1 185 794	122 460	-780 676	-1 082 513	-4 059 613
Encours Dette au 31/12/N	4 211 009	3 553 793	2 889 143	2 203 824	1 484 214
Capacité de désendettement	1,8	1,6	1,1	1,3	0,6



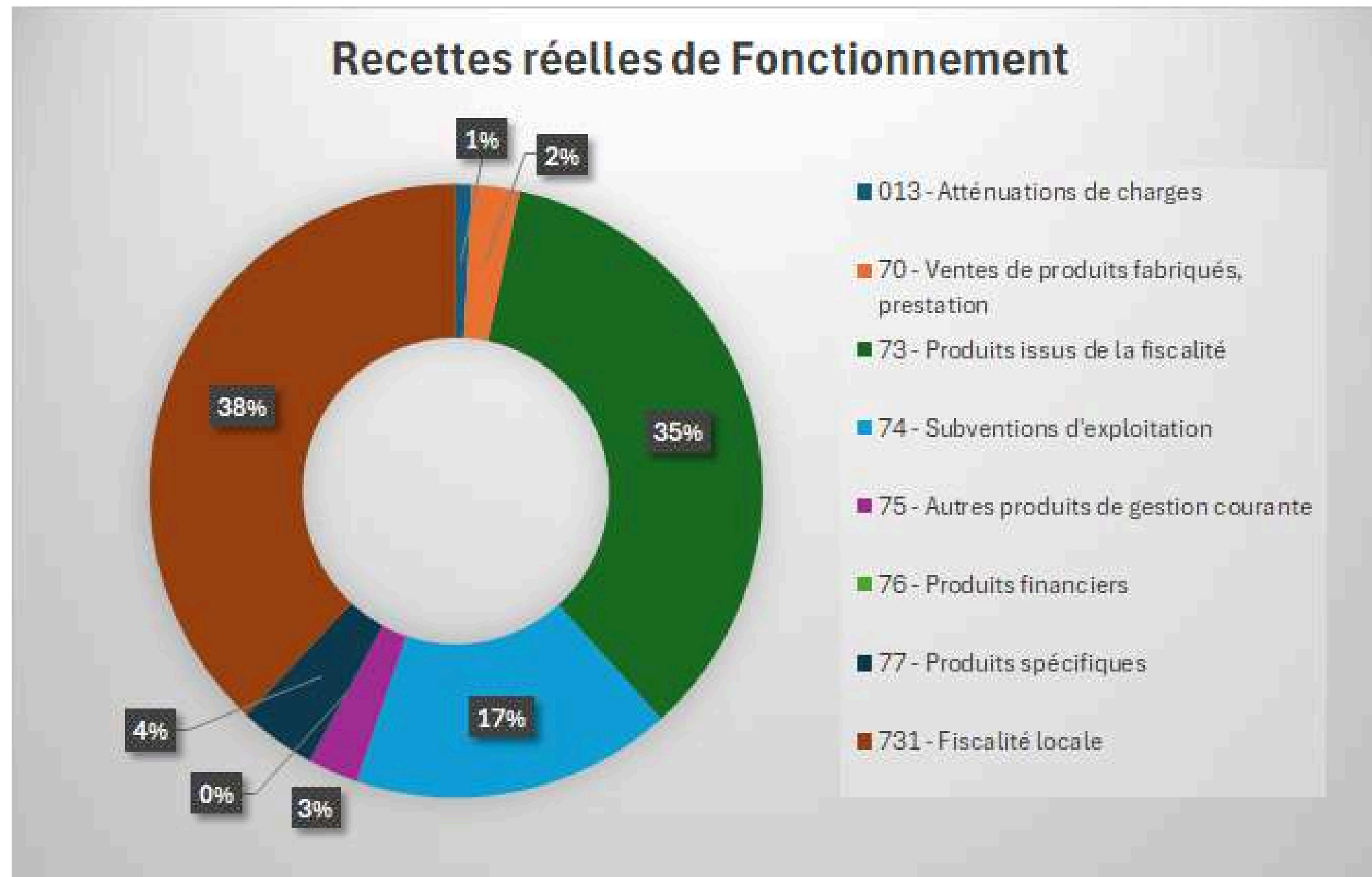
CONTEXTE BUDGÉTAIRE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE

Recettes réelles de fonctionnement

Chapitre - Recettes de Fonctionnement	Budgété 2025	Réalisé 2025	% Réalisé
Total	29 134 521,82	26 445 459,45	91%
002 - Résultat d'exploitation reporté	4 897 554,15	0,00	0%
013 - Atténuations de charges	203 224,00	219 485,71	108%
70 - Ventes de produits fabriqués, prestation	802 409,25	669 025,73	83%
73 - Impôts et taxes	9 097 313,88	9 250 166,43	102%
74 - Dotations et participations	4 069 859,65	4 471 167,14	110%
75 - Autres produits de gestion courante	227 700,00	705 194,15	310%
76 - Produits financiers	6,89	6,89	100%
77 - Produits spécifiques	60 000,00	1 073 185,40	1789%
731 - Fiscalité locale	9 776 454,00	10 057 228,00	103%

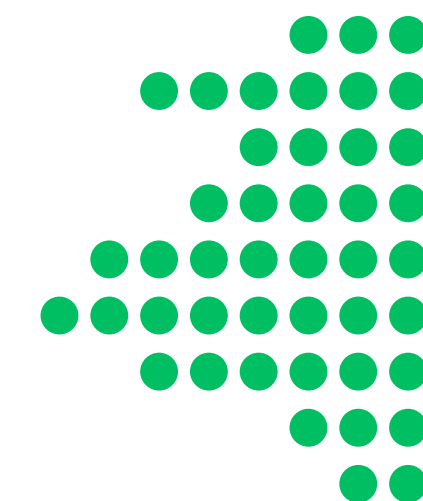
CONTEXTE BUDGÉTAIRE DE LA VILLE DE BASSE-TERRE

Recettes réelles de fonctionnement

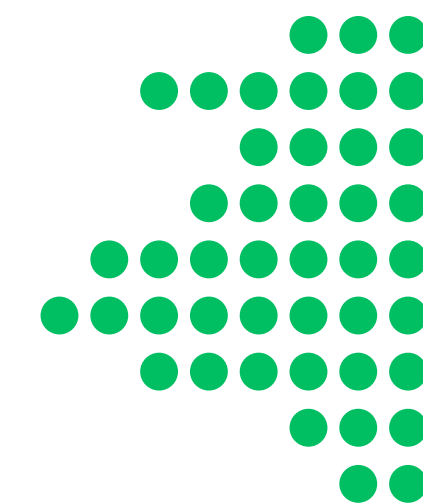
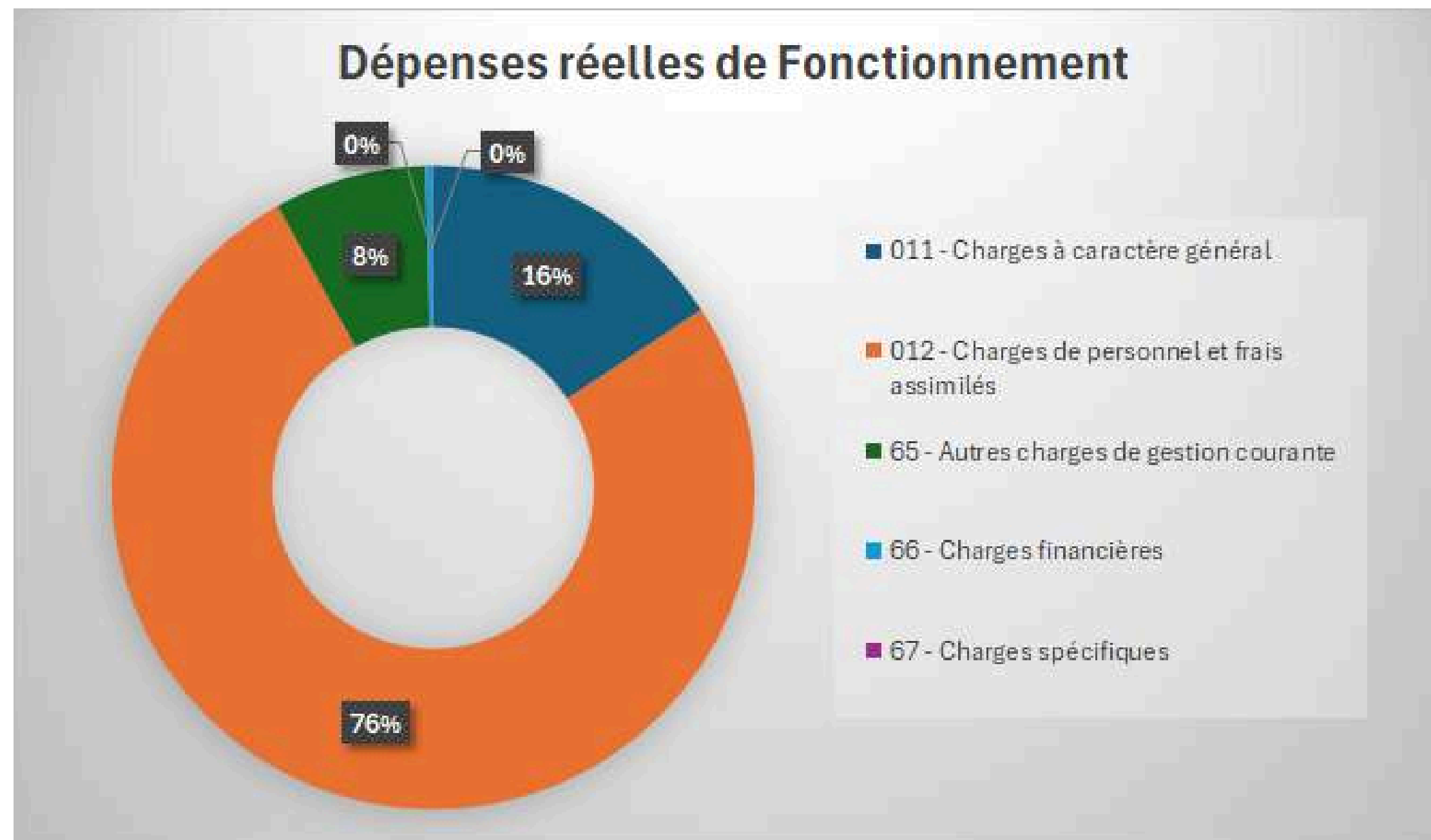


Dépenses réelles de fonctionnement

Chapitre - Dépenses de Fonctionnement	Budgété 2025	Réalisé 2025	% Réalisé
Total	25 195 680,37	23 059 098,81	92%
011 - Charges à caractère général	4 533 031,22	3 619 240,80	80%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	18 370 960,86	17 588 329,39	96%
65 - Autres charges de gestion courante	2 145 674,33	1 762 895,40	82%
66 - Charges financières	86 013,96	76 239,74	89%
67 - Charges spécifiques	60 000,00	12 393,48	21%



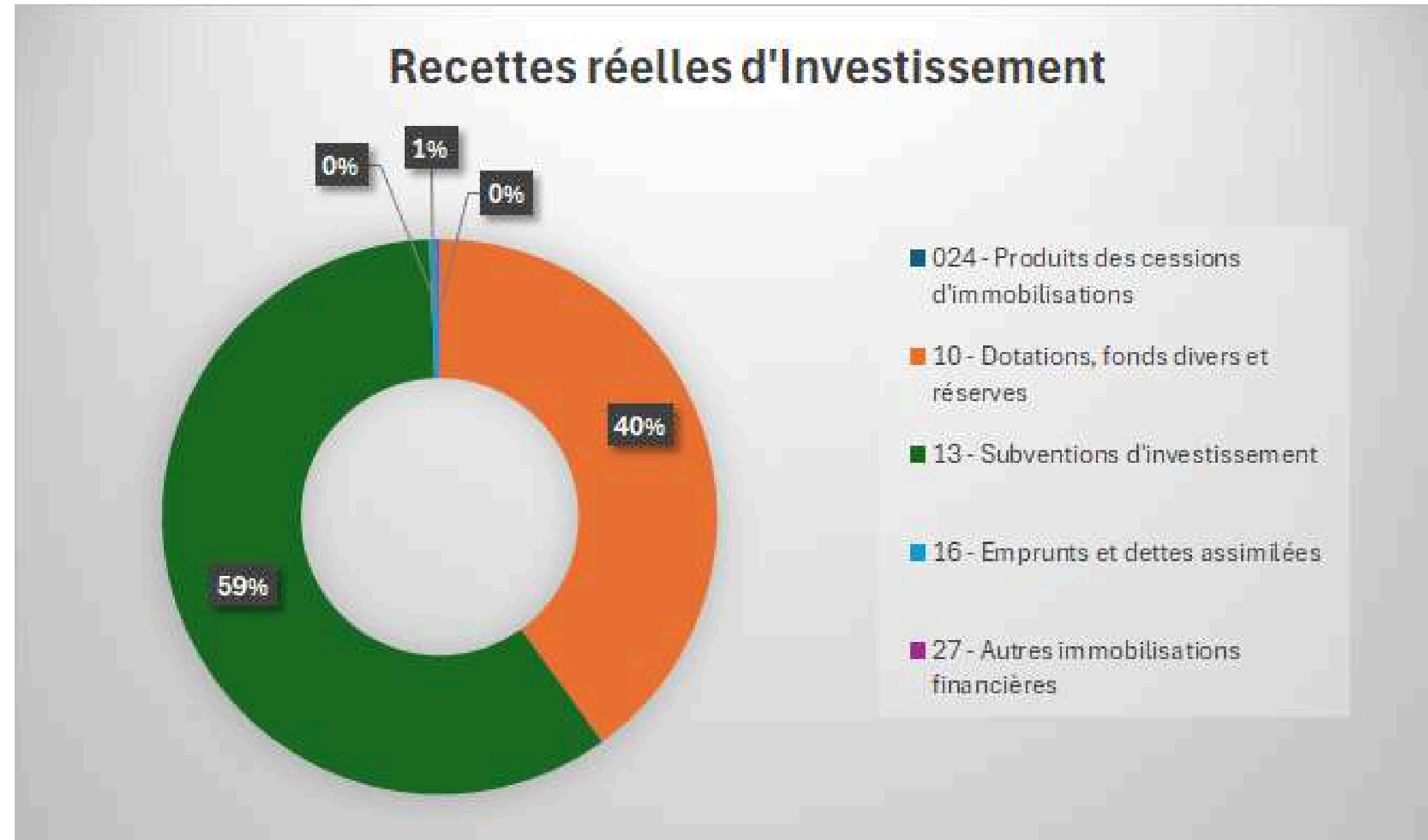
Dépenses réelles de fonctionnement



Recettes réelles d'investissement

Chapitre - Recettes d'Investissement	Budgété 2025	Réalisé 2025	% Réalisé
Total	10 194 506,00	915 194,83	9%
001 - Solde d'exécution de la section d'invest	5 689 170,08	0,00	0%
024 - Produits des cessions d'immobilisations	407 000,00	0,00	0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	367 918,22	366 428,49	100%
13 - Subventions d'investissement	3 725 417,70	543 286,34	15%
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	4 200,00	84%
27 - Autres immobilisations financières	0,00	1 280,00	#DIV/0!

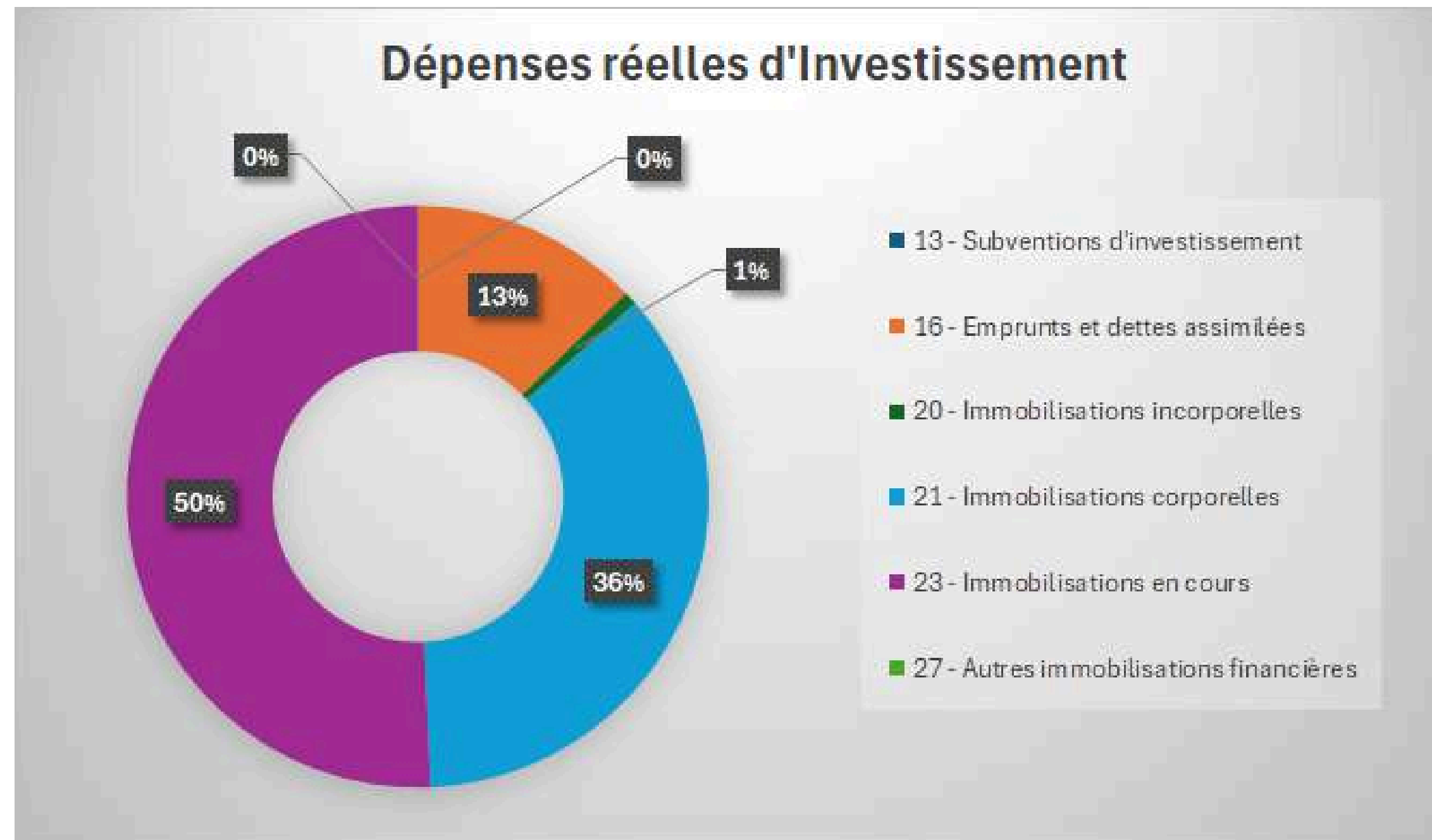
Recettes réelles d'investissement



Dépenses réelles d'investissement

Chapitre - Dépenses d'Investissement	Budgété 2025	Réalisé 2025	% Réalisé
Total	12 985 838,27	5 692 917,98	44%
13 - Subventions d'investissement	149 153,16	0,00	0%
16 - Emprunts et dettes assimilées	739 650,00	722 310,14	98%
20 - Immobilisations incorporelles	222 294,38	42 580,80	19%
21 - Immobilisations corporelles	2 835 942,51	2 042 850,97	72%
23 - Immobilisations en cours	8 940 798,22	2 885 176,07	32%
27 - Autres immobilisations financières	98 000,00	0,00	0%

Dépenses réelles d'investissement



Résultat de l'exercice 2025 - Budget principal

Recettes de fonctionnement 2025 : **26 445 459,45 €**

Dépenses de fonctionnement 2025 : **25 345 103,48 €**

Résultat de fonctionnement : **+ 1 100 355,97 €**

Le résultat de l'exercice 2025 en fonctionnement aurait pu être plus important si la ville de Basse-Terre n'avait pas subi une dégradation de sa DGF qui s'est vu imputer de 370 K€ par rapport à l'exercice précédent

Résultat de l'exercice 2025 - Budget principal

Sur l'exercice 2025, la section de fonctionnement reste excédentaire. Au global, le résultat de la section de fonctionnement, en prenant en compte le résultat reporté de l'année précédente devrait se présenter comme suit :

CFU 2025	Dépenses	Recettes
Réalisation en Fonctionnement	25 345 103,48	26 445 459,45
Reports N-1 Fonctionnement 002		4 897 554,15
Sous-Total	25 345 103,48	31 343 013,60
Résultat de Fonctionnement		5 997 910,12

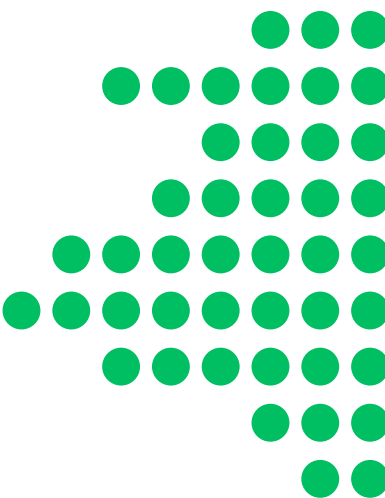
Résultat de l'exercice 2025 - Budget annexe stationnement

Recettes de fonctionnement 2025 : **893 694,11 €**

Dépenses de fonctionnement 2025 : **995 826,23 €**

Résultat de fonctionnement : - **102 132,12 €**

Le résultat de l'exercice 2025 en exploitation est structurellement en déficit. Le résultat global de la section de fonctionnement (corrigé des restes à réaliser) est de - 875 690,97 € à la clôture.



La prospective financière

En fonctionnement, l'objectif général restera de maintenir une dynamique de **recettes nettement supérieures** aux dépenses, de manière à **dégager une capacité d'autofinancement brute suffisante**, pour couvrir le remboursement en capital de la dette et dégager des marges nouvelles de financement pour l'investissement. Il conviendra de poursuivre nos actions en faveur d'une gestion vertueuse par la maîtrise de nos dépenses **tant de la masse salariale que de nos charges courantes**.

Dans la continuité de la politique menée depuis six ans, la collectivité maintient sa volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition, afin de respecter ses engagements et de ne pas alourdir la pression fiscale pesant sur les administrés

La prospective financière

En investissement, l'ingénierie de projet de la ville mobiliseront le maximum de **cofinancements possibles**.

La ville pourra également compter sur des marges de manœuvres liées aux **cessions mobilières ou immobilières**.

Il s'agira de maintenir le niveau d'endettement actuel à savoir **pas de souscription de nouveaux emprunts**.

La prospective financière

La prospective 2025-2028 retenue se fonde sur les éléments suivants:

En fonctionnement :

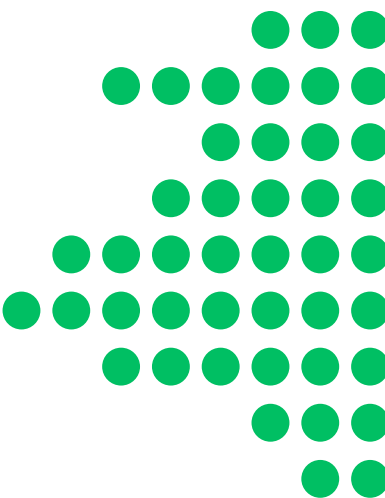
- Les recettes de fonctionnement sont évaluées sur une base de progression de 1% sur la période.
- Les dépenses de fonctionnement seront plafonnées à 28 millions d'euros pour l'exercice 2026.
- Par prudence et rigueur, un pourcentage de 3% d'évolution est appliqué sur les années postérieures à 2025.
- Les grands équilibres sont minces mais maintenus jusqu'en 2029 avec une épargne nette positive.

La prospective financière

La prospective 2025-2028 retenue se fonde sur les éléments suivants:

En investissement :

- Un montant de 6 000 000 € de dépenses est appliqué par an sur la période.
- En recettes, une évolution de +3% permettrait de couvrir le volume de dépenses envisagé.
- Un résultat de clôture positif sur la période est envisagé

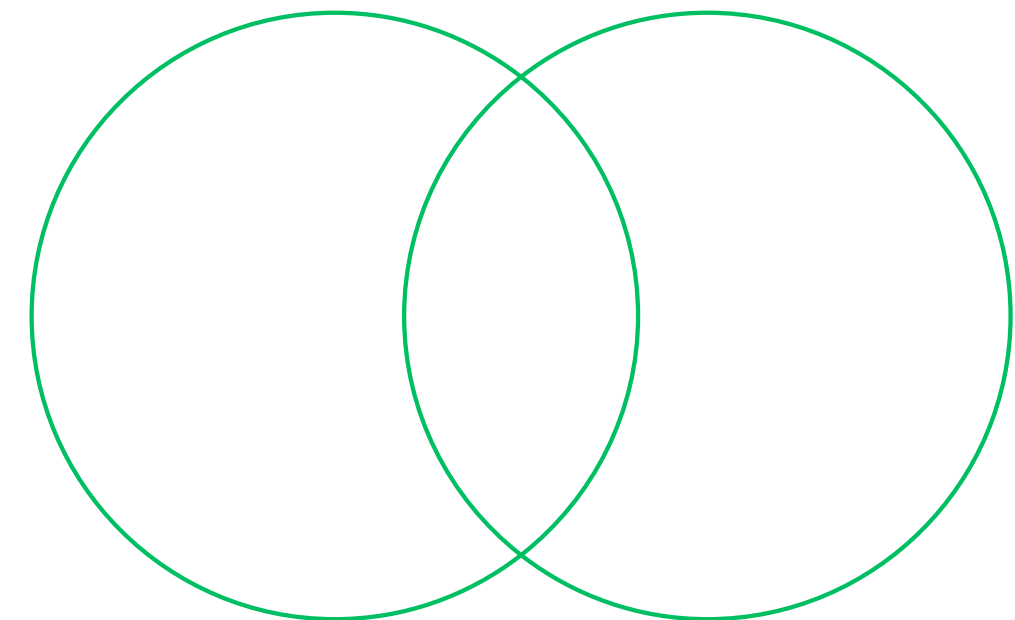


ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU MANDAT 2026-2032



ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026

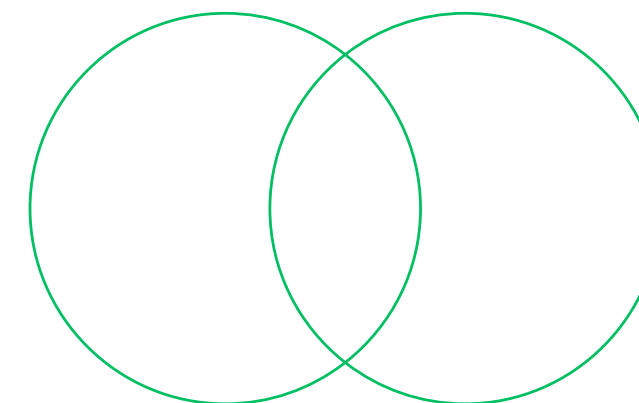


À la suite du renouvellement du conseil municipal issu des élections de mars 2026, la Ville de Basse-Terre engage une nouvelle étape de son développement, dans la continuité des actions menées lors du mandat précédent. Le programme de mandature 2026–2032 constitue le cadre stratégique de l’action municipale et guide les choix budgétaires de la collectivité. Il s’inscrit dans une logique de consolidation des acquis, de transformation du territoire et de préparation de l’avenir.

Il repose sur **quatre engagements structurants**, qui traduisent les priorités politiques de la municipalité et orientent la programmation financière pluriannuelle.

ROB

Rapport d’orientation budgétaire 2026



Engagement 1

Bien vivre ensemble au cœur du quotidien

Cet engagement vise à améliorer durablement le cadre de vie des habitants et à renforcer la qualité des services de proximité. Il s'inscrit dans une logique d'entretien, de valorisation et de sécurisation des espaces publics, ainsi que de renforcement de la cohésion sociale. Les actions porteront notamment sur la poursuite de la requalification des voiries, l'amélioration de la gestion des déchets, le renforcement des moyens des services techniques et l'entretien des espaces verts. Une attention particulière sera également portée à la démocratie de proximité, à travers la consolidation des conseils de quartier et la mise en œuvre du Conseil de développement local. Sur le plan budgétaire, cet engagement se traduit par la mise en place de budgets participatifs, un effort soutenu en dépenses de fonctionnement pour garantir la qualité des services rendus, ainsi que par des investissements réguliers dans les infrastructures de proximité.

Engagement 2

Relever le défi démographique et renforcer l'attractivité

Face aux enjeux de stabilisation démographique et d'attractivité du territoire, la Ville de Basse-Terre entend développer une stratégie globale visant à renforcer son attractivité résidentielle, économique et sociale.

Cet engagement repose sur le développement de l'offre de logements, notamment en direction des jeunes actifs et des étudiants, le renforcement des équipements de santé et de petite enfance, ainsi que la redynamisation des centralités urbaines et des zones d'activités économiques.

Il s'inscrit également dans une logique de valorisation du rôle de ville-capitale, en renforçant les fonctions administratives, économiques et de services.

Sur le plan budgétaire, cet axe mobilisera prioritairement les investissements structurants du Plan Pluriannuel d'Investissement, avec un effet levier important attendu en matière de cofinancements.

Engagement 3

Réussir les transitions et préparer l'avenir

Cet engagement traduit la volonté de la municipalité d'inscrire le territoire dans une trajectoire de transition écologique, sociale et numérique, en cohérence avec l'Agenda 2030. Les actions porteront notamment sur la transition énergétique des bâtiments publics, l'intégration des enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement, le développement des équipements sportifs et éducatifs, ainsi que la promotion de modes de vie plus durables.

La Ville entend également renforcer l'innovation territoriale et la modernisation de ses services, notamment à travers la digitalisation des démarches administratives et le développement des infrastructures numériques. Cet axe implique des investissements significatifs à moyen et long terme, intégrés dans le cadre du PPI, et nécessite une programmation rigoureuse afin de garantir leur soutenabilité financière.

Engagement 4

Renforcer une gouvernance responsable, éthique et citoyenne

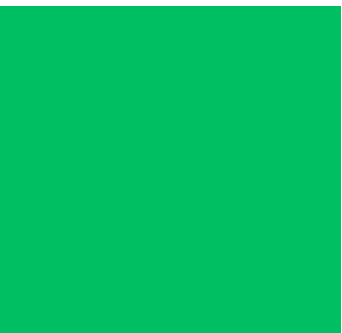
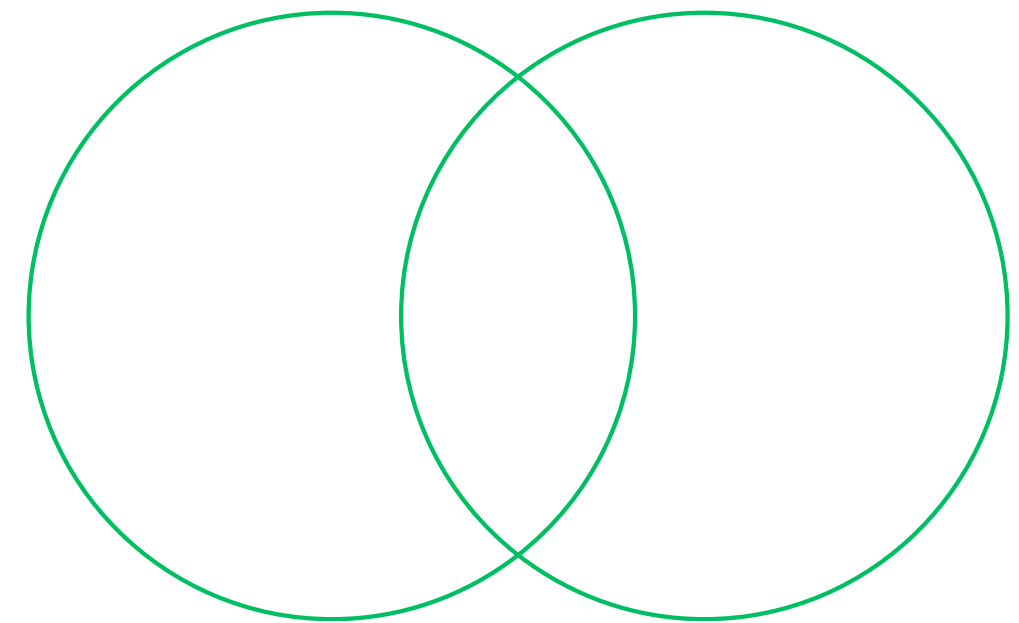
La municipalité affirme sa volonté de poursuivre une gestion rigoureuse et transparente des finances publiques, en s'appuyant sur des outils de pilotage modernisés et une programmation budgétaire pluriannuelle. Cet engagement se traduit notamment par la mise en œuvre des autorisations de programme et crédits de paiement (AP-CP), le renforcement du suivi financier, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et l'optimisation des ressources.

Cet engagement intègre une dimension partenariale forte, avec le renforcement des coopérations institutionnelles, notamment au sein de l'intercommunalité. Ces orientations stratégiques constituent le cadre de référence du Plan Pluriannuel d'Investissement 2025–2035 et des orientations budgétaires annuelles. Elles traduisent la volonté de la Ville de Basse-Terre de s'inscrire dans une trajectoire de développement durable, équilibré et soutenable, conciliant ambition territoriale et maîtrise des équilibres financiers.

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026

ANALYSE FINANCIÈRE ET STRUCTURE DES BUDGETS



EVOLUTION DE LA DETTE

Il n'est pas prévu d'emprunt supplémentaire destiné à financer de nouveaux équipements.

La politique de désendettement se poursuit avec une baisse de l'encours de la dette de 992 053,27 € entre 2024 et 2025.



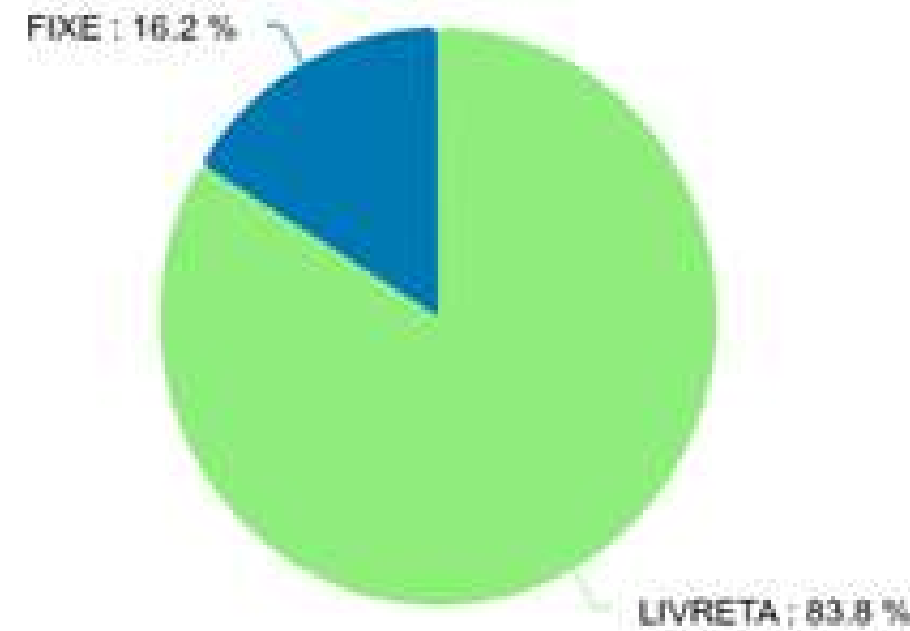
STRUCTURE DE LA DETTE

Encours de la dette au 31/12/2025 : 8 992 022,23 €.

Cet encours de dette est caractérisé par :

- 16,15 % à taux fixe (1 452 294,46 €),
- 83,85 % à taux variable (Livret A) (7 539 727,77 €),

Aucun emprunt structuré ni d'emprunt « toxique ».



Index	Nb	Encours au 31/12/2025	%	Annuité Capital + Intérêts	%
LIVRETA	3	7 539 727,77	83,85%	994 145,02	73,62%
FIXE	3	1 452 294,46	16,15%	356 163,40	26,38%
TOTAL	6	8 992 022,23		1 350 308,42	

BUDGET CONSOLIDE

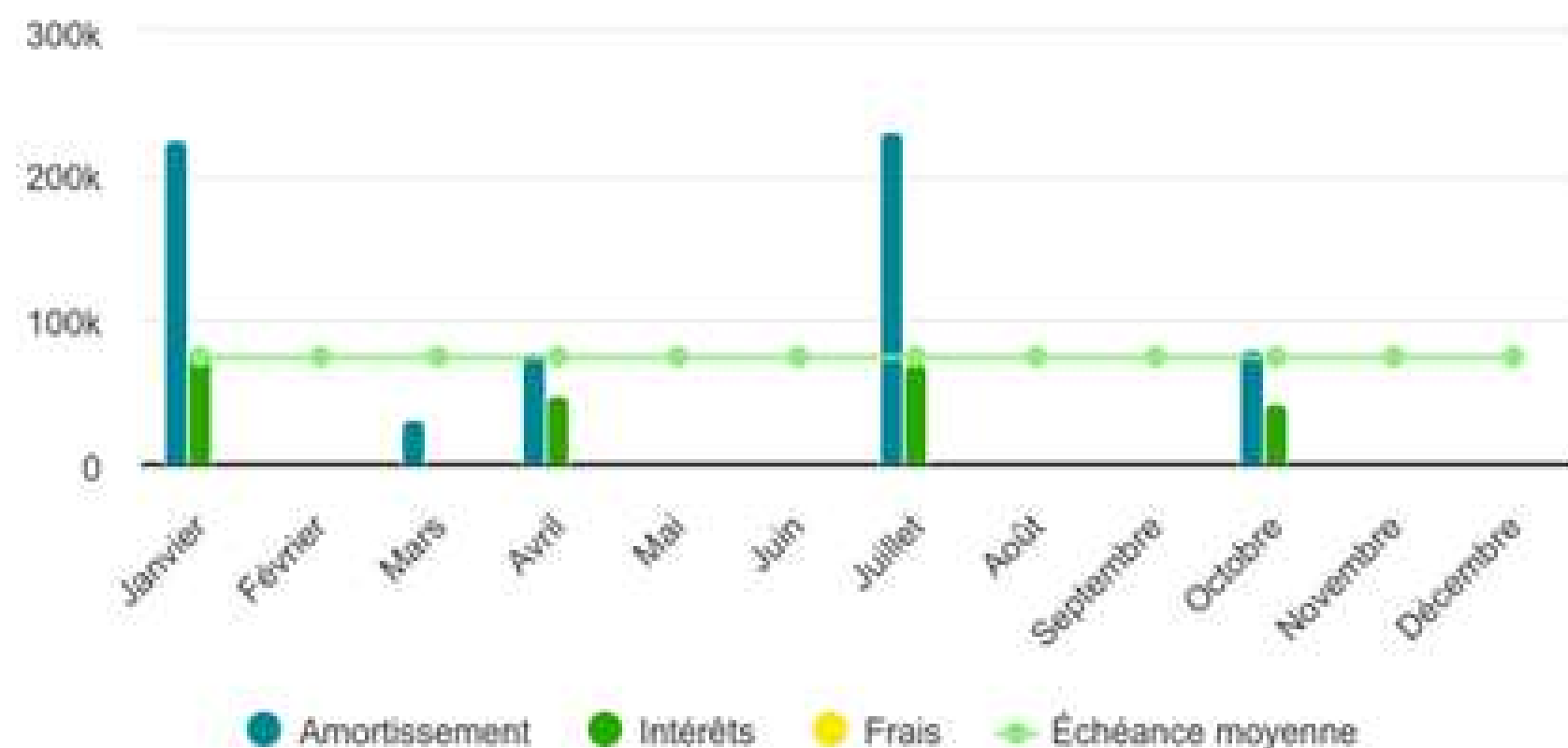
Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE

L'annuité de la dette pour 2026 s'élève à 885 554,78 € répartie entre remboursement du capital pour 646 037,26 € et paiements des intérêts pour 239 517,52 €.



Année 2026	Nb éch.	Contrats		Solde
		Amort.	Intérêts	
Janvier	4	225 680,26	77 628,54	303 308,80
Février	0	0,00	0,00	0,00
Mars	1	31 919,82	766,08	32 685,90
Avril	1	77 390,08	47 837,02	125 227,10
Mai	0	0,00	0,00	0,00
Juin	0	0,00	0,00	0,00
Juillet	4	231 178,83	70 028,51	301 207,34
Août	0	0,00	0,00	0,00
Septembre	0	0,00	0,00	0,00
Octobre	1	79 868,27	43 257,37	123 125,64
Novembre	0	0,00	0,00	0,00
Décembre	0	0,00	0,00	0,00
TOTAL	11	646 037,26	239 517,52	885 554,78

BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

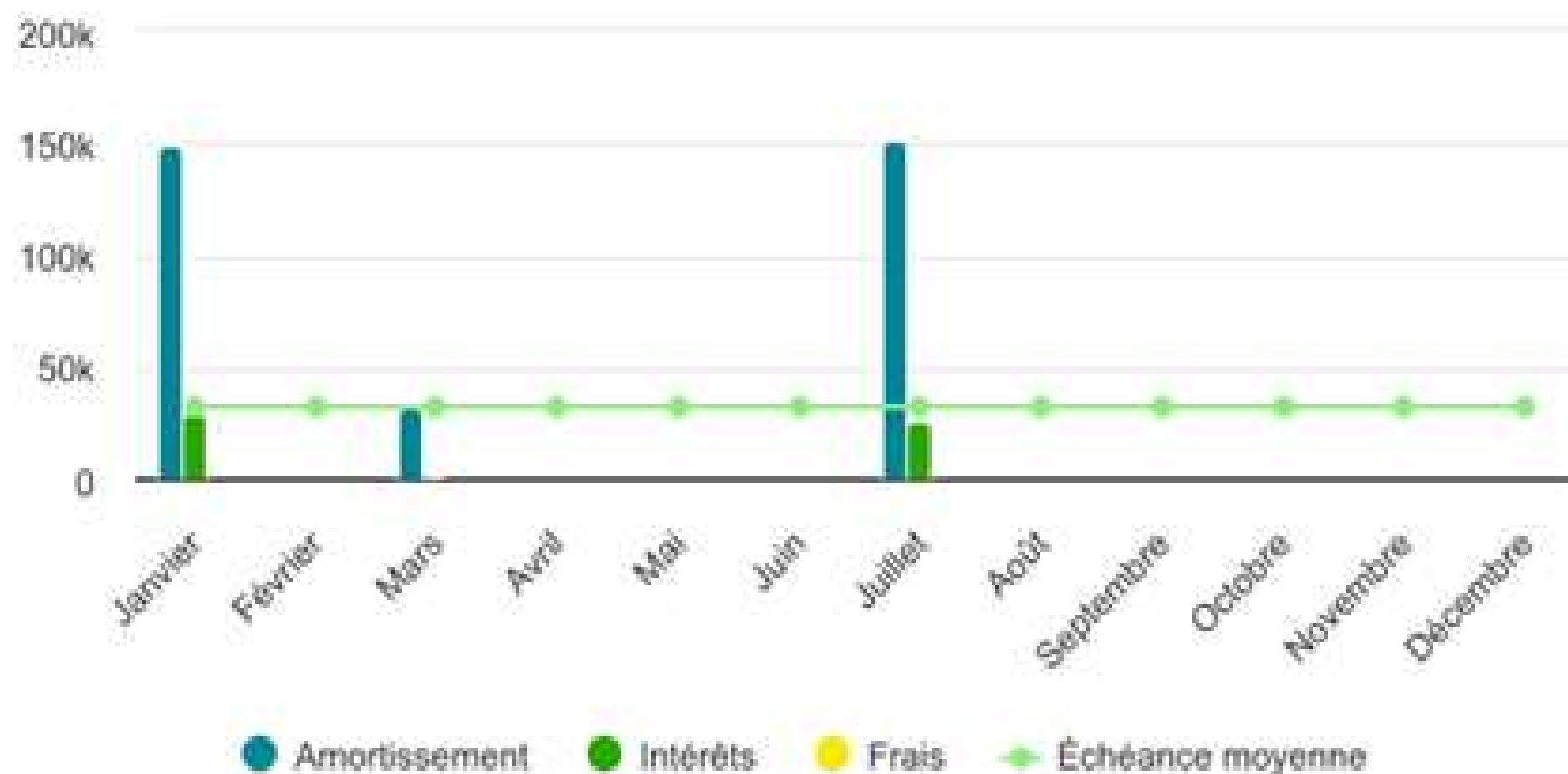
Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE



L'annuité de la dette du budget principal pour 2026 s'élève à 388 849,30 € répartie entre remboursement du capital pour 332 487,72 € et paiements des intérêts pour 56 361,58 €.

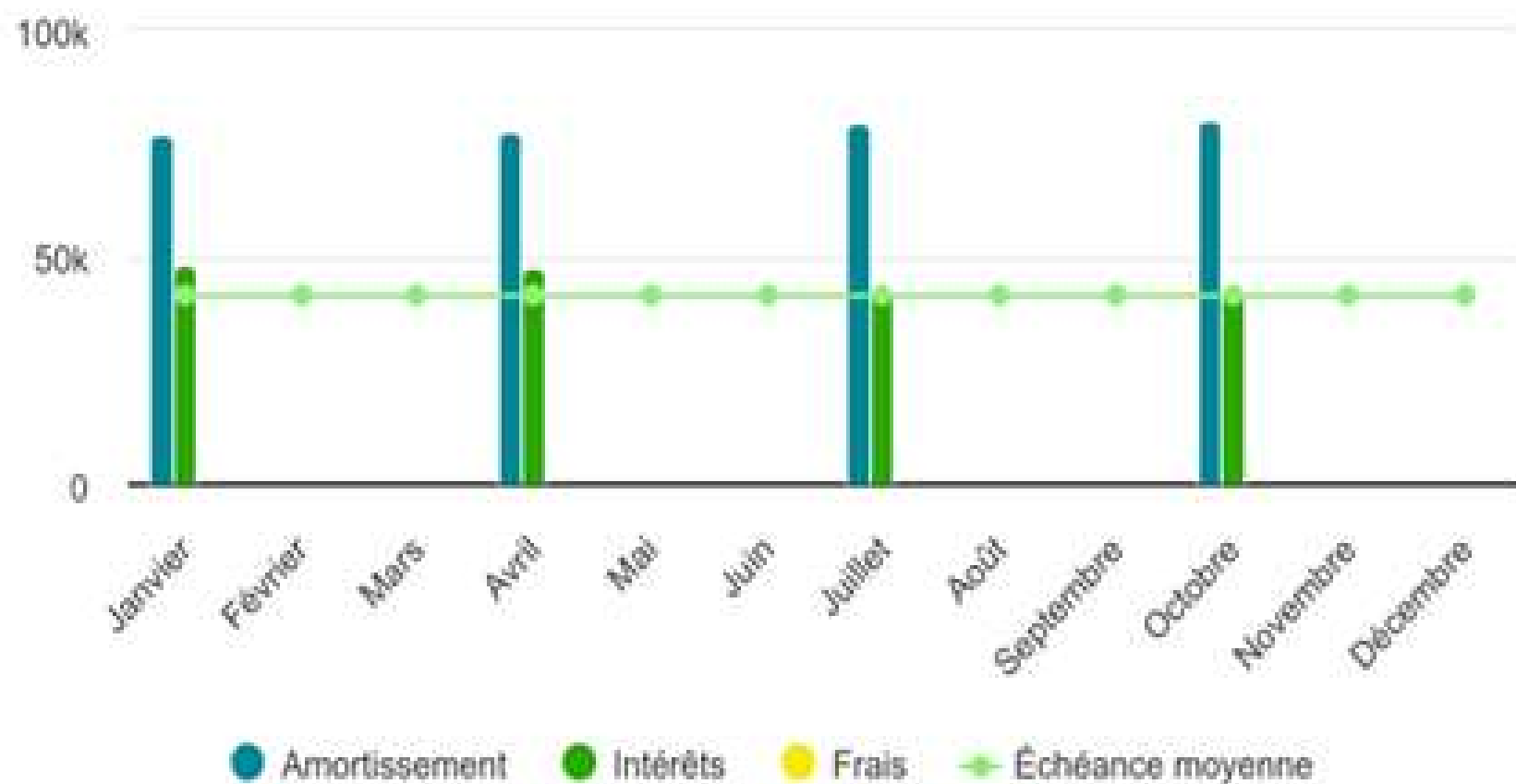


Année 2026	Nb éch.	Contrats		Total payé
		Amort.	Intérêts	
Janvier		148 785,19	29 296,51	178 081,70
Février		0,00	0,00	0,00
Mars		31 919,82	766,08	32 685,90
Avril		0,00	0,00	0,00
Mai		0,00	0,00	0,00
Juin		0,00	0,00	0,00
Juillet		151 782,71	26 298,99	178 081,70
Août		0,00	0,00	0,00
Septembre		0,00	0,00	0,00
Octobre		0,00	0,00	0,00
Novembre		0,00	0,00	0,00
Décembre		0,00	0,00	0,00
TOTAL		332 487,72	56 361,58	388 849,30

BUDGET ANNEXE - SPIC STATIONNEMENT

L'annuité de la dette du budget annexe pour 2026 s'élève à 496 705,48 € répartie entre remboursement du capital pour 313 549,54 € et paiements des intérêts pour 183 155,94 €.

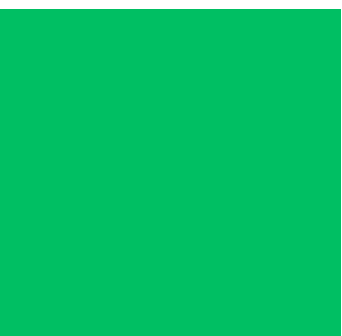
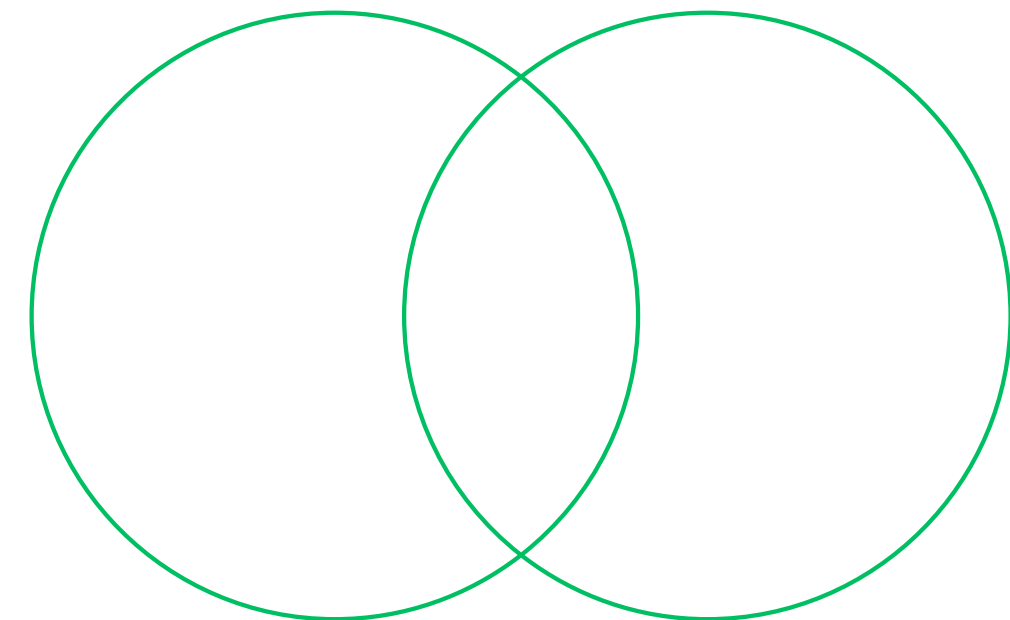
Année 2026	Nb éch.	Contrats		Total payé
		Amort.	Intérêts	
Janvier	1	76 895,07	48 332,03	125 227,10
Février	0	0,00	0,00	0,00
Mars	0	0,00	0,00	0,00
Avril	1	77 390,08	47 837,02	125 227,10
Mai	0	0,00	0,00	0,00
Juin	0	0,00	0,00	0,00
Juillet	1	79 396,12	43 729,52	123 125,64
Août	0	0,00	0,00	0,00
Septembre	0	0,00	0,00	0,00
Octobre	1	79 868,27	43 257,37	123 125,64
Novembre	0	0,00	0,00	0,00
Décembre	0	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4	313 549,54	183 155,94	496 705,48



ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026

**PROGRAMMATION
PLURIANNUELLE
D'INVESTISSEMENT ET DE
FONCTIONNEMENT**



PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE

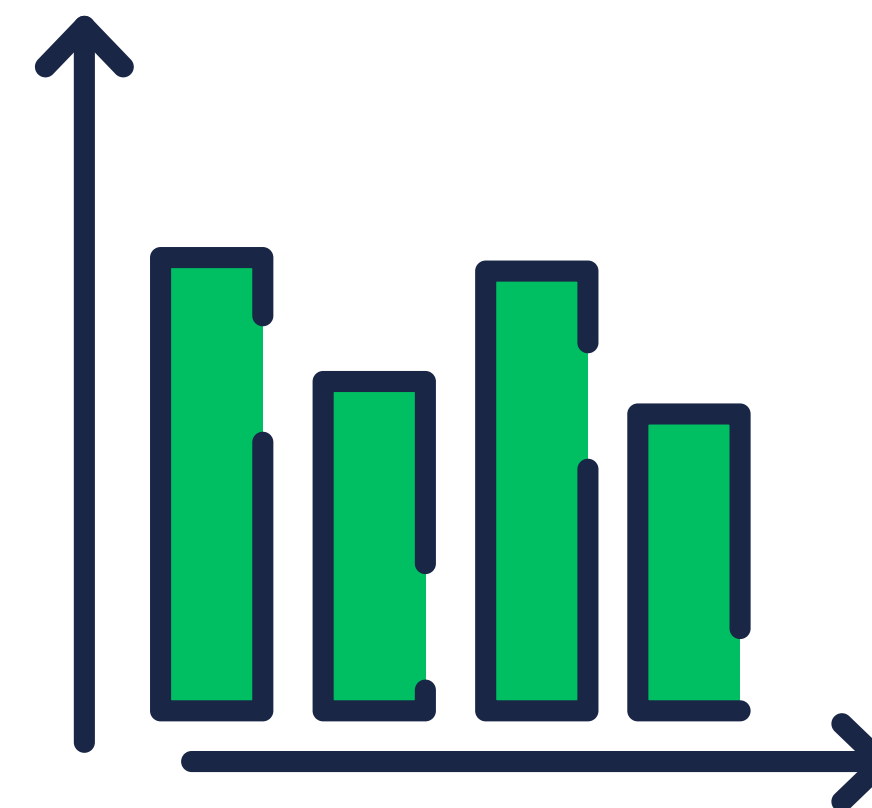


Le Plan Pluriannuel d'Investissement 2025-2035 représente un engagement financier structurant pour assurer la modernisation et l'aménagement de la ville.

Il prévoit une enveloppe budgétaire de 37 millions d'euros, répartie sur cinq axes stratégiques visant à répondre aux besoins prioritaires des habitants et à accompagner le développement économique et environnemental du territoire.

C'est un acte fondateur.

- **PPI 2025-2035 : 37 millions d'euros**



LES CINQ AXES DE LA PPI 2025-2035

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE



-
- ✓ Axe 1 : Basse-Terre, ville attractive et aménagée durablement **11 millions d'euros**

 - ✓ Axe 2 : Basse-Terre, ville résiliente et de haute qualité environnementale **9 millions d'euros**

 - ✓ Axe 3 : Basse-Terre, ville d'art et d'histoire **7 millions d'euros**

 - ✓ Axe 4 : Basse-Terre, ville des solidarités et du bien vivre **6 millions d'euros**

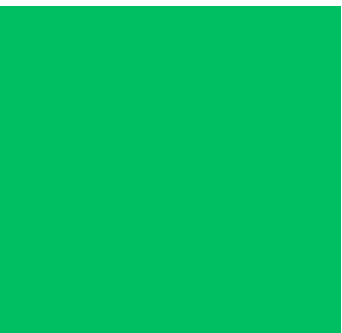
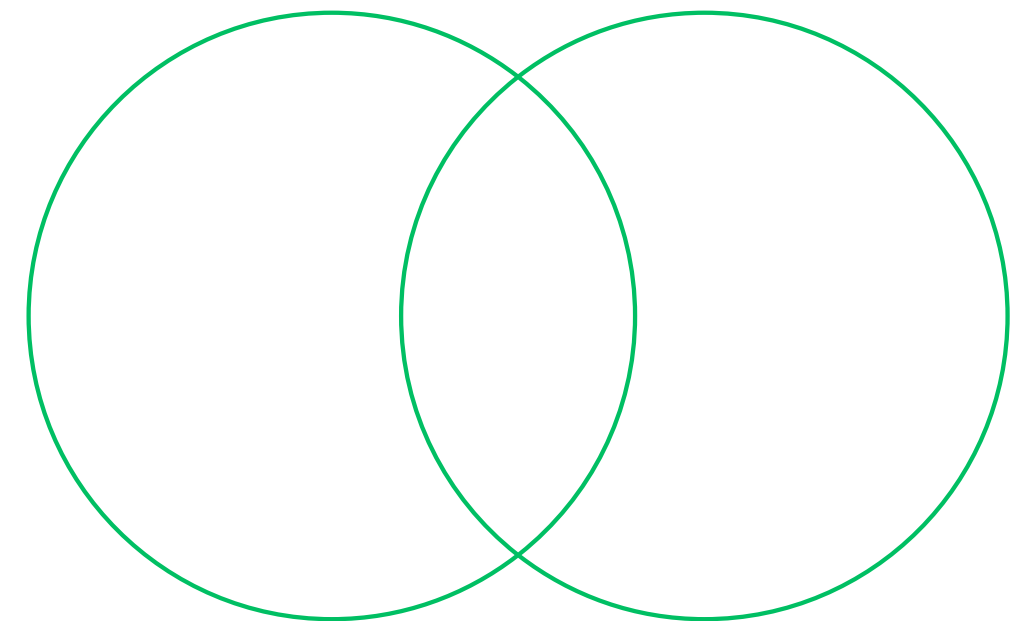
 - ✓ Axe 5 : Basse-Terre, ville moderne et connectée **4 millions d'euros**
-

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2026

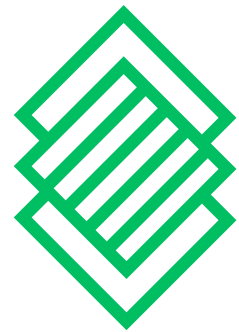


ROB

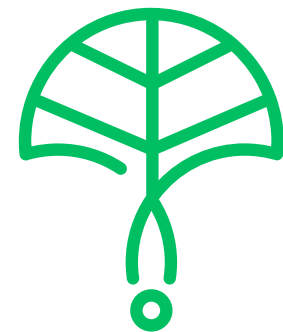
Rapport d'orientation budgétaire 2026



STRUCTURE STRATÉGIQUE DU BUDGET 2026



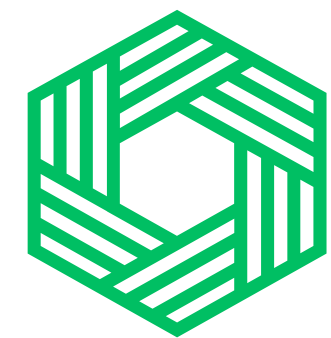
Maîtrise des
dépenses publiques



Structuration des
dépenses dans le
cadre du programme
d'action financier
annuel (AP-CP)

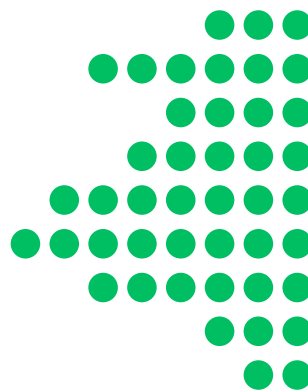


Sécurisation des
recettes et
optimisation des
ressources



Modernisation de la
gestion communale
dans le cadre de la
démarche
Agenda 2030

CARTE STRATÉGIQUE DE GOUVERNANCE



La collectivité s'est engagée dans une démarche budgétaire responsable et ambitieuse, articulée autour d'axes transversaux que sont l'Agenda 2030 et la transformation du management de l'organisation municipale.



L'approche par l'Agenda 2030 est socle de la Planification Pluriannuelle d'Investissement (PPI) 2025-2035, afin de garantir un développement cohérent et durable.

Dans un contexte budgétaire national contraint, la ville adopte une nouvelle ligne de management axée sur l'efficacité, la digitalisation et la rationalisation des dépenses publiques.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les Objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par l'Organisation des Nations unies.

Ils constituent l'Agenda 2030, qui associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, en vue d'« éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous ».

Voici la liste de ces dix-sept ODD.



1 PAS DE PAUVRETÉ
Éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.



2 FAIM ZÉRO
Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE
Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.



10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Réduire les inégalités dans et entre les pays.



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Assurer des modes de consommation et de production durables.



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.



14 VIE AQUATIQUE
Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.



15 VIE TERRESTRE
Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutte contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

Cette transformation des modes de gestion vise à :

- Optimiser les ressources humaines et financières par une gestion plus agile et performante.
- Moderniser l'administration en développant des services numériques pour améliorer la relation avec les citoyens.
- Renforcer la capacité d'investissement en diversifiant les sources de financement et en adoptant une stratégie budgétaire rigoureuse.



L'ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

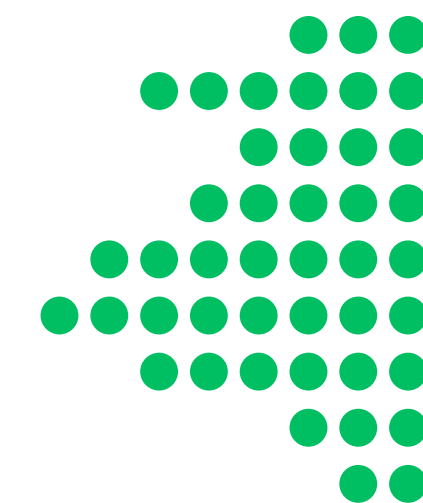
Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE



Section de fonctionnement

Chapitre - Recettes de Fonctionnement	Budgété 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Total	29 134 521,82	26 445 459,45	29 165 048,32
002 - Résultat d'exploitation reporté	4 897 554,15	0,00	5 997 910,12
013 - Atténuations de charges	203 224,00	219 485,71	232 000,00
70 - Ventes de produits fabriqués, prestation	802 409,25	669 025,73	404 379,66
73 - Produits issus de la fiscalité	9 097 313,88	9 250 166,43	9 284 929,65
74 - Subventions d'exploitation	4 069 859,65	4 471 167,14	3 956 584,00
75 - Autres produits de gestion courante	227 700,00	705 194,15	286 574,00
76 - Produits financiers	6,89	6,89	6,89
77 - Produits spécifiques	60 000,00	1 073 185,40	
731 - Fiscalité locale	9 776 454,00	10 057 228,00	9 002 664,00



L'ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

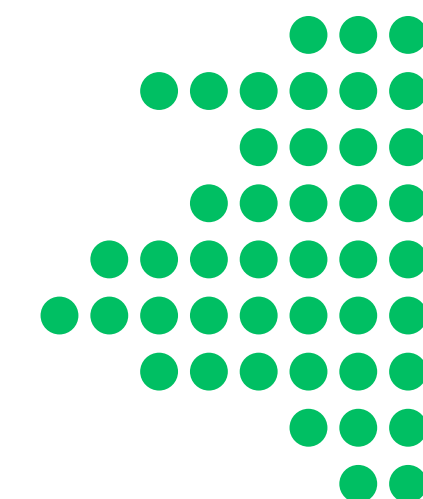
Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE



Section de fonctionnement

Chapitre - Dépenses de Fonctionnement	Budgété 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Total	25 195 680,37	23 059 098,81	24 795 192,21
011 - Charges à caractère général	4 533 031,22	3 619 240,80	4 575 832,71
012 - Charges de personnel et frais assimilés	18 370 960,86	17 588 329,39	18 049 381,36
014 - Atténuations de produits			53 391,00
65 - Autres charges de gestion courante	2 145 674,33	1 762 895,40	1 997 824,97
66 - Charges financières	86 013,96	76 239,74	58 762,17
67 - Charges spécifiques	60 000,00	12 393,48	60 000,00



L'ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

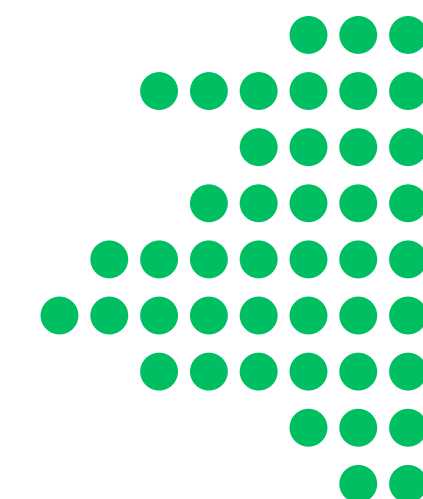
Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE



Section d'investissement

Chapitre - Recettes d'Investissement	Budgété 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Total	10 194 506,00	915 194,83	5 259 451,60
001 - Solde d'exécution de la section d'invest	5 689 170,08	0,00	3 197 451,60
024 - Produits des cessions d'immobilisations	407 000,00	0,00	0,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	367 918,22	366 428,49	303 000,00
13 - Subventions d'investissement	3 725 417,70	543 286,34	1 755 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	4 200,00	4 000,00
27 - Autres immobilisations financières	0,00	1 280,00	0,00



L'ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU BUDGET PRINCIPAL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE



Section d'investissement

Chapitre - Dépenses d'Investissement	Budgété 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Total	12 985 838,27	5 692 917,98	9 427 266,87
13 - Subventions d'investissement	149 153,16	0,00	500 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	739 650,00	722 310,14	332 487,72
20 - Immobilisations incorporelles	222 294,38	42 580,80	424 592,63
21 - Immobilisations corporelles	2 835 942,51	2 042 850,97	2 473 582,12
23 - Immobilisations en cours	8 940 798,22	2 885 176,07	5 616 604,40
27 - Autres immobilisations financières	98 000,00	0,00	80 000,00

L'ÉVOLUTION DES COMPOSANTES DU BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 971-219711058-20260409-282026-DE

Section de fonctionnement

Chapitre - Recettes de Fonctionnement	Budgété 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Total	1 085 585,29	810 052,11	467 000,00
75 - Autres produits de gestion courante	1 085 585,29	656 851,81	467 000,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	153 200,30	

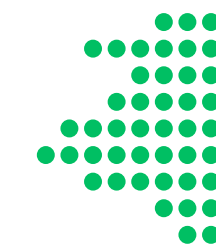
Chapitre - Dépenses de Fonctionnement	Budgété 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Total	1 719 005,16	432 407,78	1 670 133,56
011 - Charges à caractère général	280 807,86	132 719,10	343 908,00
66 - Charges financières	337 091,48	275 265,54	205 549,62
67 - Charges exceptionnelles	25 000,00	24 423,14	25 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	305 030,00	0,00	222 468,00
002 - Résultat d'exploitation reporté	771 075,82	0,00	873 207,94

Section d'investissement

Chapitre - Recettes d'Investissement	Budgété 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Total	3 249 703,48	0,00	3 396 592,56
001 - Solde d'exécution de la section d'invest	3 249 703,48	0,00	3 396 592,56

Chapitre - Dépenses d'Investissement	Budgété 2025	Réalisé 2025	BP 2026
Total	1 544 017,15	332 887,37	642 999,54
16 - Emprunts et dettes assimilées	272 443,13	272 443,13	313 549,54
23 - Immobilisations en cours	1 001 224,16	0,00	71 900,00
21 - Immobilisations corporelles	267 745,86	60 444,24	257 550,00
20 - Immobilisations incorporelles	2 604,00	0,00	

- **Répartition des effectifs : agents titulaires et contractuels**
 - Rémunération annuelle : 11,3 M€ pour les titulaires, 1,3 M€ pour les contractuels
 - Départs prévus en 2026 : 21 agents
 - Impact du GVT : 1,7% lié à l'avancement des carrières
- **Dépenses de personnel (Chapitre 012)**
 - Montant en 2025 : 17,6 M€, incluant :
 - Commandes de chèques déjeuners
 - Contributions obligatoires : FIPHFP (25 342 €), FNC-SFT (120 382 €)
- **Projection pour 2026**
 - Maintien des montants avec ajustements possibles
 - Évolutions réglementaires :
 - Hausse de 3 points de la cotisation CNRACL
 - Dépenses de santé et prévention : vaccination, médecine du travail (3 500 €)
 - 012 en 2026 envisagé à 18 M€



STRUCTURE DES EFFECTIFS ET ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 971-219711058-20260409-282026-DE

BUDGET PRINCIPAL

LES REMUNERATIONS

Libellé	CFU 2025	BP 2026
Titulaire	11 282 301,47	11 282 301,47
Non titulaire	1 518 371,40	1 518 371,40
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	Néant	
Autres emplois d'insertion	Néant	
NBI + Supplément familial	174 180,47	174 180,47
TOTAL	12 974 853,34	12 974 853,34

BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT

LES REMUNERATIONS

Libellé	CFU 2025	BP 2026
Titulaire	95 174,68	95 174,68
Non titulaire	48 063,88	48 063,88
Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi	Néant	
Autres emplois d'insertion	Néant	
NBI + Supplément familial	2 419,78	2 419,78
TOTAL	145 658,34	145 658,34



STRUCTURE DES EFFECTIFS ET ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le

ID : 971-219711058-20260409-282026-DE



BUDGET PRINCIPAL

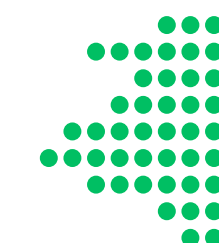
CHARGES DE PERSONNEL

Libellé		CFU 2025	BP 2026
012	Charges de personnel	17 393 458,85	18 049 381,36
011	Charges à caractère général	94 102,65	249 051,31
TOTAL		17 487 561,50	18 298 432,67

BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT

CHARGES DE PERSONNEL

Libellé		CFU 2025	BP 2026
012	Charges de personnel	195 245,35	222 468,00
011	Charges à caractère général		
TOTAL		195 245,35	222 468,00



STRUCTURE DES EFFECTIFS ET ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 971-219711058-20260409-282026-DE

BUDGET PRINCIPAL

TEMPS DE TRAVAIL

Libellé	CFU 2025	BP 2026
Temps complet	250	255
Temps non complet	0	0
TOTAL	250	255

BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT

TEMPS DE TRAVAIL

Libellé	CFU 2025	BP 2026
Temps complet	3	3
Temps non complet	0	0
TOTAL	3	3



STRUCTURE DES EFFECTIFS ET ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 971-219711058-20260409-282026-DE

BUDGET PRINCIPAL

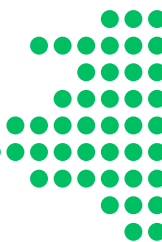
AVANTAGES EN NATURE

Libellé	CFU 2025	BP 2026
Coûts des tickets restaurant	210 709,00 €	222 525,00 €
Nombre de Logements de fonction		
Nombre de Véhicules de fonction		
Nombre de Téléphones de fonction		
Nombre d'Ordinateurs de fonction		
Autre avantage		

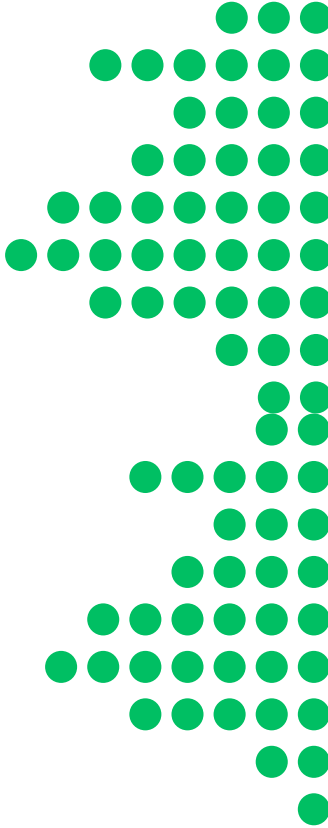
BUDGET ANNEXE STATIONNEMENT

AVANTAGES EN NATURE

Libellé	CFU 2025	BP 2026
Coûts des tickets restaurant	2 316,00 €	2 475,00 €
Nombre de Logements de fonction		
Nombre de Véhicules de fonction		
Nombre de Téléphones de fonction		
Nombre d'Ordinateurs de fonction		
Autre avantage		



PROGRAMME D'ACTION FINANCIER 2026

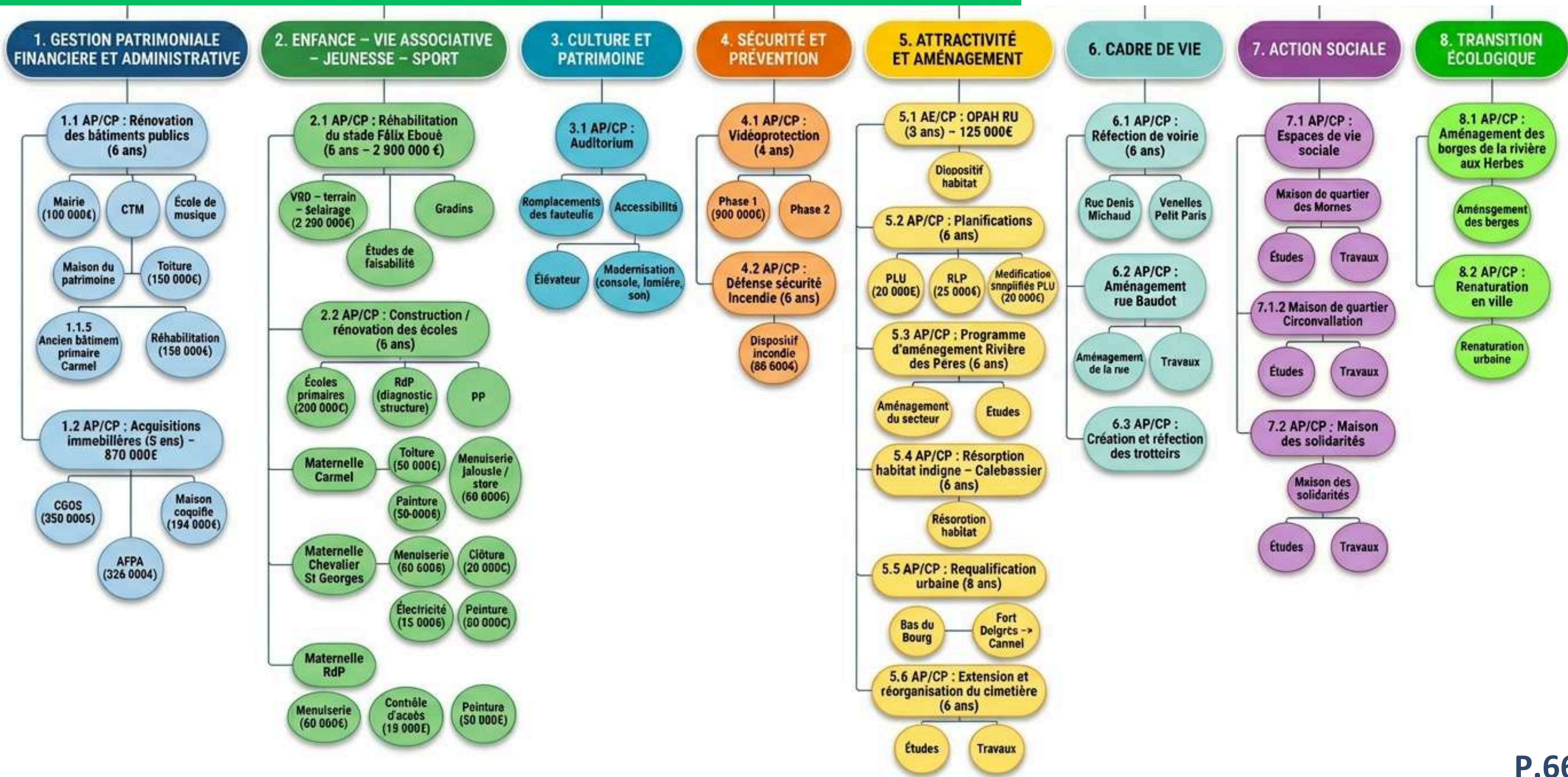


Le Programme d'Action Financier 2026 permet une gestion équilibrée entre le maintien d'un haut niveau de service public et la mise en œuvre des investissements stratégiques nécessaires au développement de la Ville.

Il garantit :

- Un équilibre budgétaire maîtrisé en assurant une répartition cohérente des dépenses dans le cadre des AP-CP.
- Une montée en gamme des infrastructures et services municipaux, avec des financements fléchés vers des projets durables et innovants.
- Un soutien fort aux politiques sociales et environnementales, intégrant des actions concrètes pour améliorer le bien-être des citoyens et la transition écologique.

PROGRAMME D'ACTION FINANCIER 2026



Gestion patrimoniale

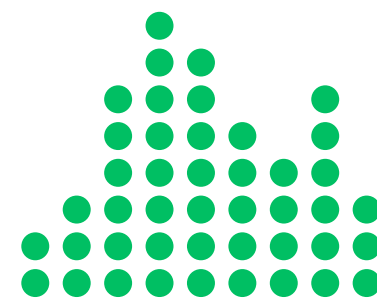
La modernisation de l'administration municipale et la rationalisation des dépenses publiques sont nos priorités pour optimiser la gestion communale. La digitalisation des services, la rénovation des bâtiments publics et l'amélioration de la gestion budgétaire permettront une meilleure efficacité au service des citoyens.



Réhabilitation de l'auditorium
(tranche 2026) : 260 000€

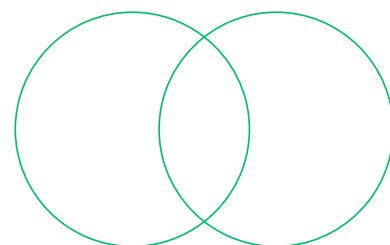
Acquisition de la maison coquille
(première tranche : 190 000 €

Digitalisation et développement
numérique de l'administration :
174 000€



ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



Enfance, jeunesse, vie associative et sport :

L'éducation et le développement des jeunes sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. La rénovation des établissements scolaires, la construction d'infrastructures sportives et le soutien aux activités périscolaires et extrascolaires permettront d'offrir des conditions optimales à la jeunesse de Basse-Terre. Investissons dans notre jeunesse.



Engagement des travaux du stade Eboué (tranche 1) : 2 800 000€

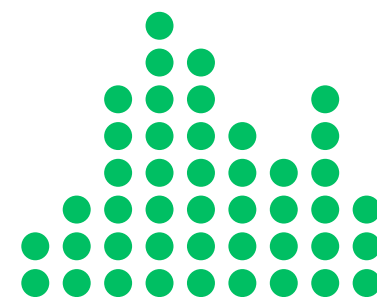
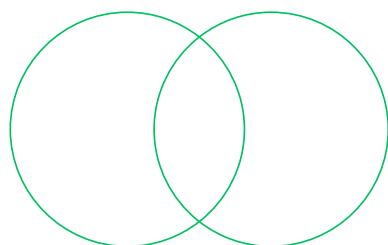
Programme de travaux dans les écoles : 400 000 €

Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants : 150 000 €

Aménagement d'un pumprack : 100 000 €

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



Culture et Patrimoine :

Basse-Terre possède un patrimoine riche qui mérite d'être mieux valorisé. La préservation des sites historiques, le soutien aux manifestations culturelles et la modernisation des infrastructures dédiées à la culture constituent des priorités. L'objectif est de renforcer l'attractivité touristique et de promouvoir l'identité locale.

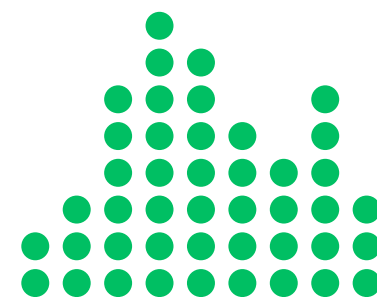
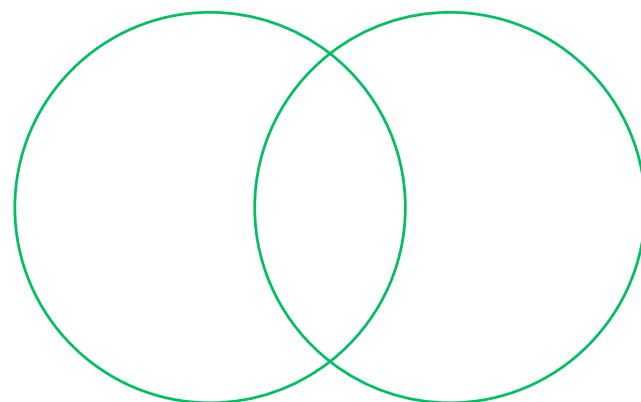


Organisation de la deuxième édition
du festival de Basse-Terre
Patrimoines en Lumières :
260 000€

Modernisation de l'appareillage
technique et acquisition matériels
pour le CIAP : 47 600 €

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



Sécurité et prévention :

L'amélioration de la sécurité est un enjeu clé pour Basse-Terre. Le déploiement de la vidéoprotection, l'augmentation des effectifs de police municipale et la mise en place d'actions de prévention seront mis en œuvre pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique de tous, administrés comme touristes.



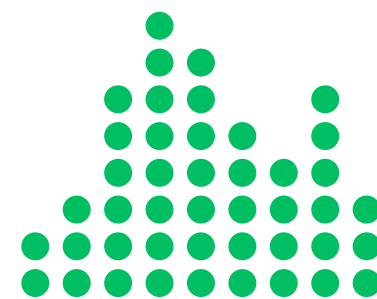
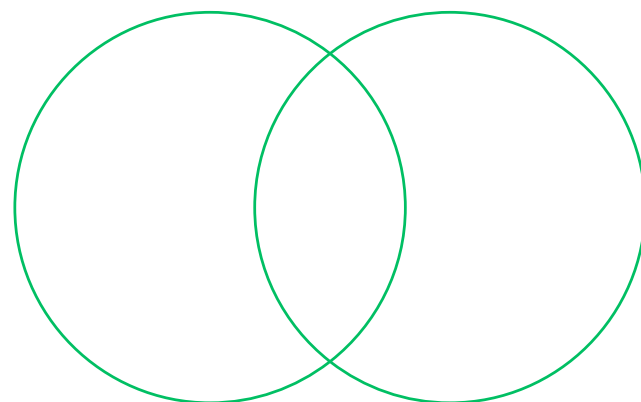
Déploiement de la vidéoprotection
(tranche 2-2026) : 250 000 €

Constitution de la réserve civile de
sécurité communale : 22 000 €

Défense sécurité incendie : 80 000 €

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



Attractivité et projets structurants :

La dynamisation de la ville passe par des infrastructures modernisées et l'aménagement de projets structurants.

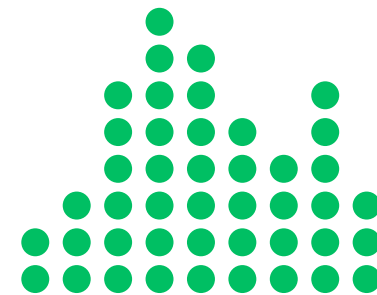
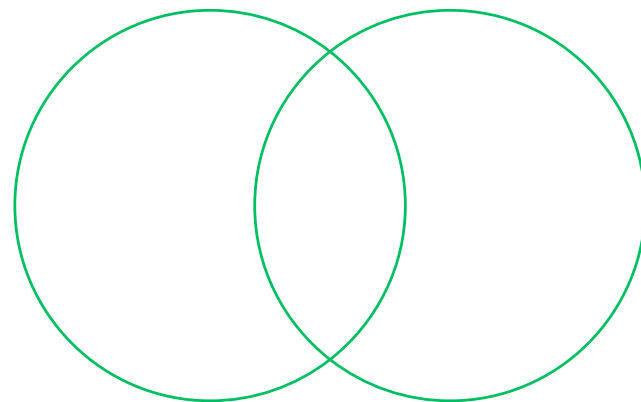


Etudes de planification stratégique (schéma directeur, PLU, RLP) : 165 000 €

Etudes préliminaires pour la requalification du cimetière communal : 60 000 €

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



Cadre de vie :

Un cadre de vie agréable est essentiel pour l'attractivité de Basse-Terre. Les investissements se concentreront sur la modernisation des matériels, l'embellissement et la sécurisation des espaces urbains.

L'entretien des voiries et la gestion des espaces verts seront des axes majeurs pour offrir un environnement apaisé aux citoyens.



Travaux de voirie : 250 000 €

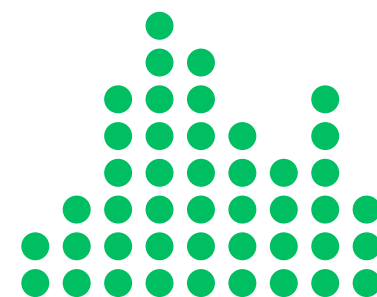
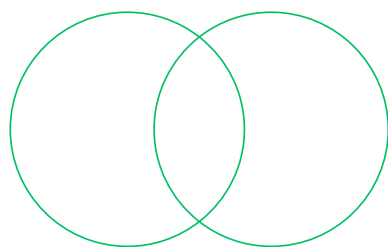
Travaux d'accotements : 50 000 €

Entretien espace vert : 120 000 €

Acquisition d'engins : 420 000 €

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



Action sociale et solidarité :

La municipalité renforce son engagement en faveur de la cohésion sociale. Des moyens seront mobilisés pour développer les structures d'accueil, accompagner les publics vulnérables et favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Nous continuerons de porter une attention particulière aux dispositifs de soutien aux personnes âgées et aux familles en difficulté.

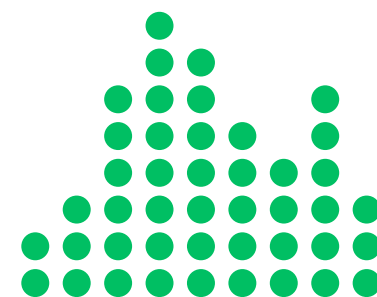
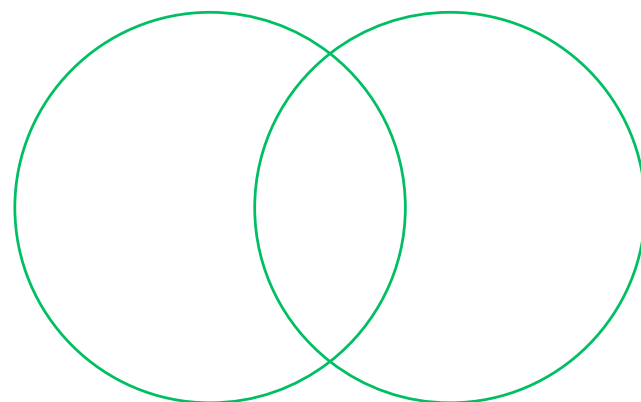


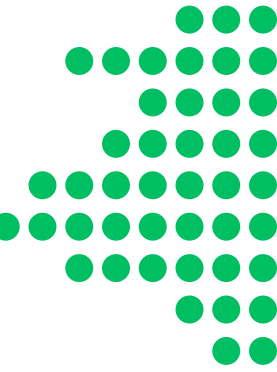
Plan d'action marginalité (création de la zone d'accueil) : 250 000€

Actions solidaires de proximité (APPSL-Epanouisport-Chantier Educatif - Insertion) : 61 000 €

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026





Transition écologique et aménagement durable :

L'engagement de la ville en faveur du développement durable se traduit dans le cadre de la démarche agenda 2030. Des actions concrètes seront mises en place pour faire de Basse-Terre un territoire résilient face aux défis environnementaux, qui sait anticiper.

Agenda 2030 : 70 000 €

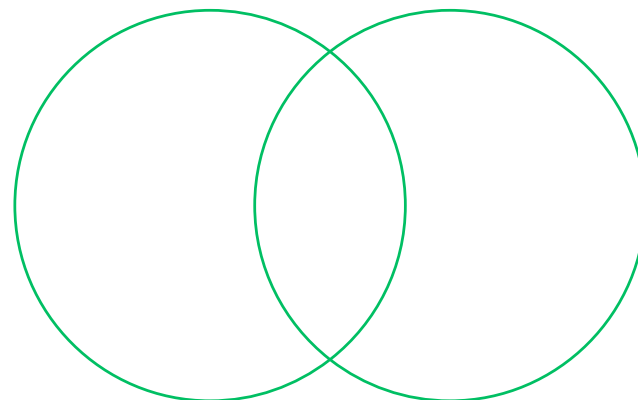
MOUS RDP ZMGVH: 50 000 €

Nature en ville : 10 000 €

Etudes préliminaires de la plage de l'esplanade du centre-ville : 50 000 €

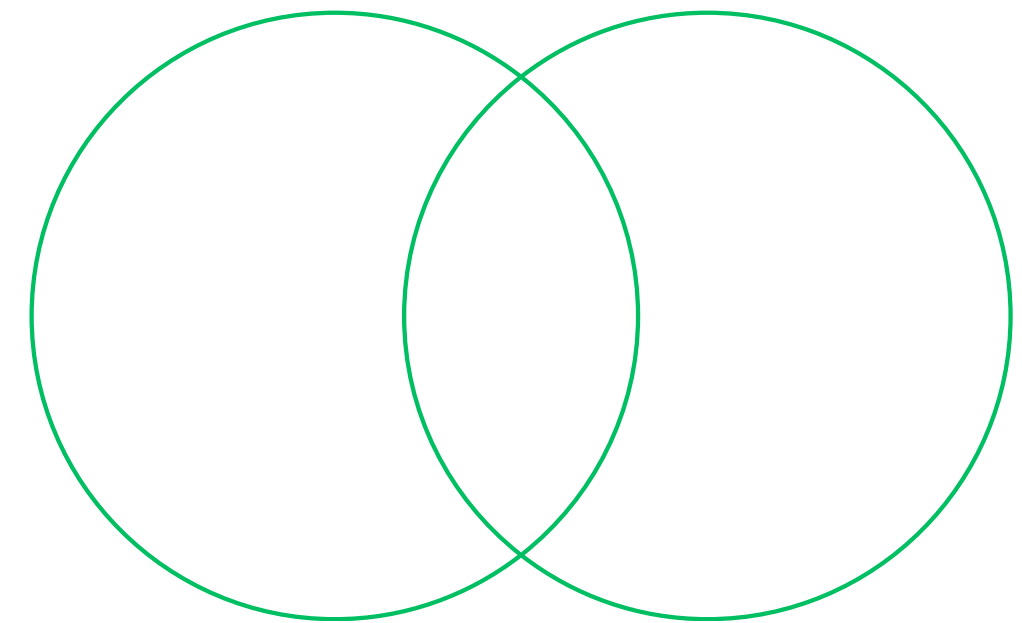
ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026

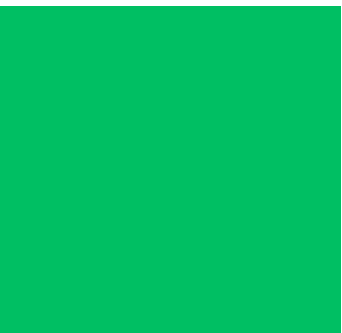


ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026



CONCLUSION



Le Rapport d'Orientation Budgétaire 2026 de la Ville de Basse-Terre s'inscrit dans un contexte économique et financier contraint, marqué par des incertitudes persistantes à l'échelle internationale, nationale et territoriale.

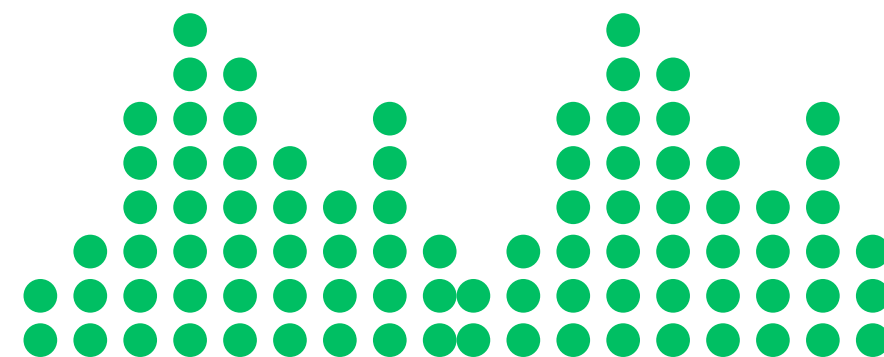
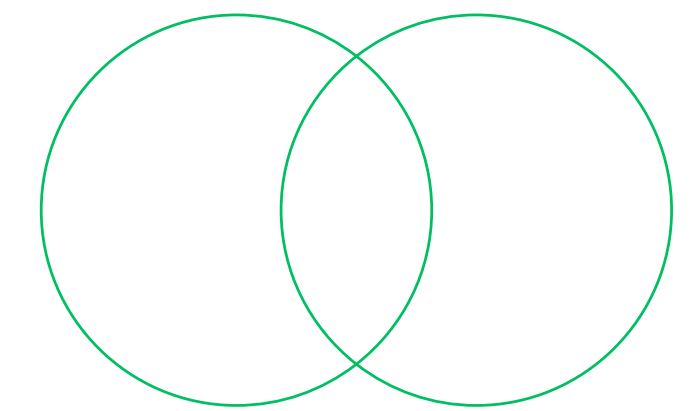
Dans cet environnement, la collectivité poursuit une trajectoire de gestion rigoureuse et responsable, visant à préserver ses équilibres financiers tout en maintenant un niveau d'investissement adapté aux besoins du territoire.

L'année 2026 marque également l'ouverture d'un nouveau cycle municipal, à la suite du renouvellement du conseil municipal. Les orientations budgétaires présentées s'inscrivent ainsi pleinement dans le cadre du programme de mandature 2026–2032, qui fixe les priorités stratégiques de la collectivité autour du renforcement de l'attractivité du territoire, de l'amélioration du cadre de vie, de la transition écologique et de la cohésion sociale.



ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2025

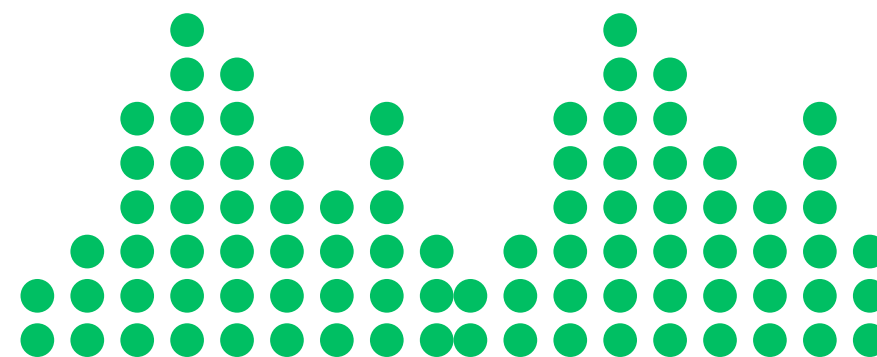
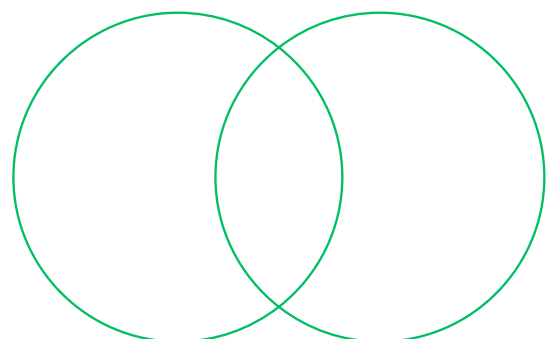


L'articulation entre les orientations stratégiques du mandat, le Plan Pluriannuel d'Investissement 2025–2035 et le programme d'action 2026 permet de structurer l'intervention municipale dans une logique de cohérence, de lisibilité et de soutenabilité financière. La mise en œuvre des autorisations de programme et crédits de paiement (AP-CP) constitue à cet égard un levier essentiel pour piloter les investissements dans la durée et sécuriser leur financement.

Le Budget Primitif 2026 traduira concrètement ces orientations, en assurant un équilibre entre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et la réalisation des investissements structurants nécessaires au développement de la Ville. Il s'inscrit dans une démarche de modernisation de l'action publique, visant à améliorer l'efficacité des services rendus à la population tout en optimisant l'utilisation des ressources. A ce titre, le présent rapport constitue le support du débat d'orientation budgétaire, permettant aux élus de partager une vision claire des enjeux financiers et des priorités de la collectivité. Il participe ainsi à l'exercice de transparence de l'action publique locale et à la construction d'une stratégie budgétaire collective, au service du développement durable, équilibré et solidaire de Basse-Terre.

ROB

Rapport d'orientation budgétaire 2026





VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE
DIRE

Ville de **BASSE-TERRE**

Capitale régionale

LE DÉBAT EST
OUVERT

